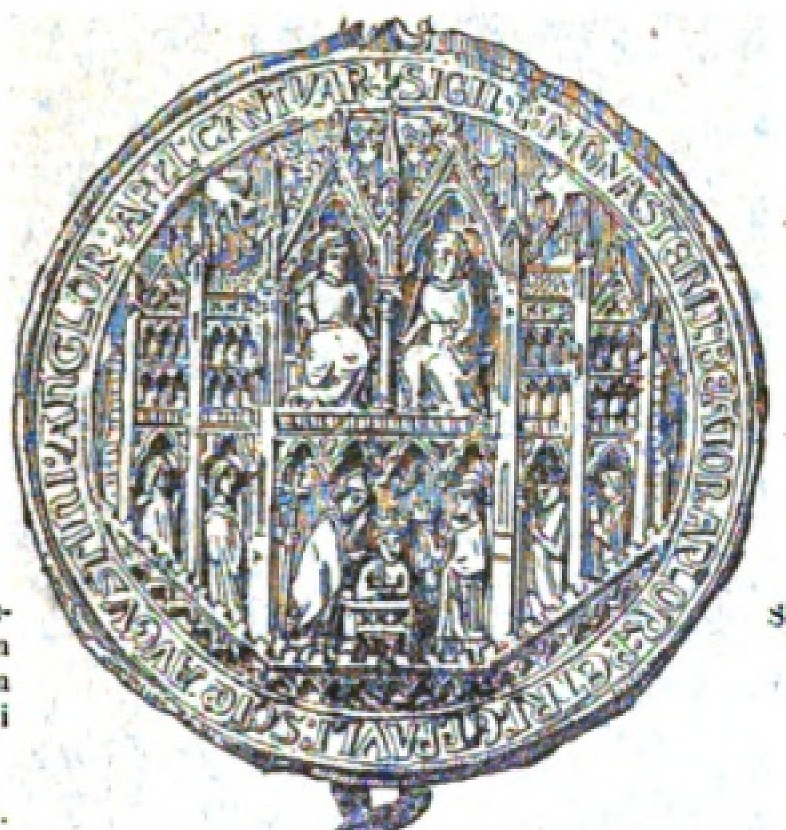
1re ANNÉE N° 30 27 JUIN 1896

REVUE ANGLO-ROMAINE

RECUEIL HEBDOMADAIRE



Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam ... et tibi dabo claves ...

MATTH. XVI. 18-19.

Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.

ACT. XX. 28.

SOMMAIRE :

PARIS
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE CASSETTE

1896

Les opinions émises dans les articles signés n'engagent que la responsabilité des auteurs.

L'IDÉE DE L'ÉGLISE

DANS LA LITTÉRATURE DE L'ÉPOQUE APOSTOLIQUE [1]

Nous voudrions essayer de retrouver et de comprendre l'*idée de l'Eglise* dans les plus anciennes attestations qui en restent.

∴

Les épitres ignatiennes représentent l'enseignement d'Antioche, la conception syrienne de l'Église. Pour saint Ignace une église est un groupe local de chrétiens, telle l'église de Magnésie, ou de Tralles, ou de Rome, mais de plus et exclusivement un groupe hiérarchiquement organisé. Chacun de ces groupes est un nombre important de fidèles, dont le danger est de cesser d'être une fraternité et une unité : l'évêque doit prescrire de nombreuses réunions et connaître chacun par son nom, car c'est lui maintenant qui est le premier responsable de l'unité du troupeau [2]. Baptême, eucharistie, agapes, prières, sont des actes de l'église, dont aucun ne doit être accompli sans l'évêque [3]. En dehors de l'évêque, assisté des presbytres et des diacres, il n'y a plus d'église [4]. Cette unité évidemment suppose une commune foi, un canon de la foi et une interprétation canonique dont la garde et le magistère appartiennent au seul évêque. On s'en convainc à entendre saint Ignace parler contre le docétisme, par exemple [5], ou recommander aux fidèles de n'user que de la nourriture chrétienne, et de s'abstenir de tout autre herbe, surtout de l'hérésie, l'herbe du diable, l'herbe mauvaise que Jésus-Christ ne cultive pas et qui n'est pas plantée par le Père [6].

Toutes ces églises particulières, chacune unifiée ainsi en sa foi et en son évêque, auront-elles un lien commun qui les unisse les unes aux autres? Oui, et ce lien sera « le dessein de Dieu », c'est-à-dire « Jésus-Christ, notre incomparable vie, le dessein du Père, comme

[1] Voir la *Revue Biblique*, octobre 1894, avril et octobre 1895.
[2] IGNAT. *Polyc.* IV, 2; *Eph.* XIII.
[3] *Smyrn.* VII, 1; VIII, 2; *Magn.* VII; *Eph.* XX, 2; *Philad.* IV.
[4] *Trall.* III, 1.
[5] *Trall.* VII-IX.
[6] *Id.* VI, 1; *Eph.* X, 3; *Philad.* III, 1.

les évêques établis sur la terre sont dans le dessein de Jésus-Christ »[1]. Le dessein du Père embrasse le Christ, le dessein du Christ embrasse l'Église. Cette expression est d'une clarté médiocre, mais elle s'éclaire plus loin dans une image : les fidèles sont « les pierres du temple du Père » : « préparés pour la bâtisse de Dieu le Père », ils sont « élevés par la machine de Jésus-Christ, la croix, et l'Esprit-Saint est le câble » de cette machine élévatoire[2]. Ce temple du Père n'est-il pas la figure de son « dessein » ? Le temple du Père est en effet unique : tous nous concourons à le former, par notre union dans la foi, notre union en Jésus-Christ, notre union dans la fraction d'un seul pain qui nous donne l'immortalité[3]. Ce temple, qui se bâtit actuellement, est-il dans le ciel ou sur terre ? Ignace ne l'exprime pas. Du moins, il conçoit dès ce monde une Église, qui n'est ni celle de Magnésie, ni celle de Tralles, ni celle de Rome : le premier, il lui donne le nom qu'elle doit porter dans l'histoire lorsqu'il écrit que « là où est Jésus-Christ, là est l'Église catholique[4], le Christ étant l'unité de l'Église catholique comme l'évêque l'est de son église locale.

∴

L'épître aux Colossiens et l'épître dite aux Éphésiens représentent un enseignement donné à des chrétiens d'Asie. Les Colossiens sont des païens convertis : « Vous étiez des morts, leur est-il dit, par le fait de vos péchés et de l'incirconcision de votre chair, et le Christ vous a vivifiés avec lui » (II, 13). Le siècle présent ne doit plus exister pour vous, vous êtes des morts pour lui, et « votre vie, qui est le Christ, est avec le Christ cachée en Dieu : quand le Christ sera manifesté, vous serez avec lui manifestés glorieusement » (II, 3-4). Les fidèles et le Christ vivent une même vie : « Il n'est plus ni Hellène, ni Juif, ni Barbare, ni Scythe, ni esclave ni homme libre, mais le Christ est tout et en tous » (III, 11). Cette unité de vie, réalisée mystérieusement par le Christ, fait de tous les fidèles un corps unique : « Que la paix du Christ s'élève dans vos cœurs, cette paix à laquelle vous avez été appelés en un corps » (III, 15), c'est-à-dire que la paix soit votre commun partage, puisque vous êtes tous unis au Christ et que cette union vous constitue en un seul corps. Vous êtes « enracinés » dans le Christ comme un arbre dans le sol, vous êtes « bâtis » sur le Christ comme une maison sur le roc (II, 7). Il y a, entre nous tous, qui sommes de cette communauté, une sorte de communauté d'acquêts : Moi Paul, « je me réjouis dans les souffrances à cause de vous, et dans ma chair j'épuise le reste des souffrances du

[1] *Eph.* III, 2.
[2] *Id.* IX, 1.
[3] *Id.* XX, 2.
[4] *Smyrn.* VIII, 2 : ὅπου ἂν ᾖ Χριστὸς Ἰησοῦς, ἐκεῖ ἡ καθολικὴ ἐκκλησία.

Christ au profit du corps du Christ, qui est l'Église » (I, 24). Et Paul exprime par deux fois cette même pensée : « le Christ est la tête du corps, c'est-à-dire de l'Eglise » [1].

L'épître aux Éphésiens, qui dépend, croyons-nous, de l'épître aux Colossiens [2], n'en dépend pas de telle sorte qu'elle ne puisse avoir été rédigée, ainsi que le veut M. Weizsäcker, au même moment qu'elle. L'ecclésiologie ne laisse pas d'y être sensiblement plus explicite. L'auteur reprend d'abord les images de sa première épître : « Vous étiez des morts, écrit-il, par le fait de vos péchés : Dieu vous a vivifiés avec le Christ, Dieu vous a ressucités ensemble, Dieu vous a assis ensemble dans les cieux en Jésus-Christ » (II, 5-6). En d'autres termes, le Christ par la foi habite dans vos cœurs : vous êtes enracinés, vous êtes fondés dans l'amour, comme un arbre dans le sol ou une maison sur le roc (III, 17-18). Vous avez été appelés, et, en vertu de cet appel, le devoir s'impose à vous « de vous appliquer à conserver l'unité de l'esprit par le lien mutuel de la paix : un esprit, un corps, un Dieu en nous tous » (IV, 3-6). Cette unité est le plan que nous travaillons tous à réaliser : que nous soyons apôtres, ou prophètes, pasteurs ou didascales, nous travaillons à la préparation des saints en vue de l'édification du corps du Christ ». Un jour viendra où cette préparation sera achevée, où tous nous nous rencontrerons dans l'unité de la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu : cette unanimité sera « l'état d'homme achevé à la taille du plérôme du Christ », au lieu qu'à l'heure présente nous ne sommes encore qu'à l'état d'enfants, vacillants, balbutiants, aisés à tromper. Mais, patience, par la pratique de « la vérité dans l'amour, nous grandirons », comme un corps d'enfant grandit « de partout ». Et ce corps en viendra ainsi à se proportionner « à ceci, qui est la tête, le Christ ». Car c'est « à lui que tout le corps s'adapte et se relie » par les mille canaux de l'organisme, et c'est de lui que chaque membre reçoit les éléments de « la croissance du corps ». Tel est le travail de « l'édification du corps dans l'amour » (IV, 12-16). Deux comparaisons s'enchevêtrent dans tout ce développement ; l'Église est un corps et elle est une maison ; le corps croît, la maison s'édifie ; et, par anacoluthe, le corps s'édifie (οἰκοδομὴ τοῦ σώματος). L'image de l'οἰκοδομὴ revient à plusieurs reprises sous la plume de l'écrivain : les fidèles sont fondés (τεθεμελιωμένοι) dans l'amour (III, 18) ; ils sont « construits sur le fondement des apôtres et des prophètes, avec le Christ Jésus pour pierre d'angle, le Christ en qui tout le travail de la bâtisse grandit pour devenir un temple saint, vous-mêmes étant édifiés ensemble pour devenir l'habitacle de Dieu » [3]. Mais il

[1] *Col.* I, 18, 24.
[2] *Revue biblique*, 1895, p. 150.
[3] *Eph.* II, 20-22.

semble que l'image de l'οἰκοδομή n'exprime pas sa pensée aussi pleinement que l'image du corps. Il insiste sur cette seconde image: « Dieu, dit-il, a donné le Christ pour tête souveraine à l'Église, l'Église étant le corps du Christ et le plérôme de celui qui est tout en tous »[1]. Il y reviendra encore dans un passage qui est le plus célèbre de tous : « L'homme est la tête de la femme, comme le Christ est la tête de l'Église. [La tête comme] le Christ sauve le corps ; la femme obéira à l'homme, comme l'Église obéit au Christ. L'homme aimera sa femme, comme le Christ a aimé l'Église, s'étant livré lui-même pour elle, l'ayant sanctifiée par la purification du baptême, l'ayant voulue glorieuse, son Église, sans tache, sans ride, sainte, immaculée... Et nous sommes les membres de ce corps du Christ... Le mystère est grand, je parle pour le Christ et pour l'Église » (v. 23-32).

L'Église dont il est question ne serait-elle pas simplement le groupe social, la communauté d'Éphèse ou de Colosses? Non, c'est l'universalité des fidèles dispersés dans le monde. « Par apocalypse s'est découvert à moi le mystère... qui n'a point été découvert aux fils des hommes, dans les autres générations, comme il est découvert aujourd'hui aux apôtres saints et aux prophètes en esprit, savoir que les ἔθνη ont part à la promesse dans le Christ Jésus » (III. 3-6). Ces ἔθνη deviennent ensemble cohéritières et coparticipantes : l'écrivain sacré ne se contente pas de ces mots juridiques, il en forge un qui rappellera sa comparaison favorite, les ἔθνη sont σύνσωμα, elles sont un même corps. Mais un même corps avec qui? Avec le peuple héritier direct de la promesse divine, avec le peuple de Dieu.

« Il fut un temps où vous, les ἔθνη, vous que les circoncis appellent incirconcis, vous étiez sans le Christ; vous étiez des étrangers en Israël; vous étiez sans Dieu dans le monde. » Et voici, maintenant le rapprochement est fait : la muraille de séparation n'existe plus, la circoncision n'a plus de vertu et les deux peuples n'en font plus qu'un. Le Christ « a formé en soi-même des deux êtres un homme nouveau, pour en un corps les réconcilier tous deux avec Dieu » (II, 11-16). Le lien qui unissait les uns aux autres les enfants d'Israël était un lien de chair et de sang : le lien qui unit maintenant tous les disciples de l'Évangile est un lien plus fort encore : ils sont σύνσωμα, *concorporales*, par le fait qu'ils sont tous des membres de l'Église. C'est toute l'économie du mystère caché dès le commencement des siècles en Dieu, et que Dieu réservait à notre temps « de manifester par l'Église » (III, 9). Et de conclure : « A Dieu la gloire dans l'Église et dans le Christ Jésus dans toutes les géné-

[1] *Eph.* I, 22.

rations du siècle des siècles, amen [1] ». Cette Église est aussi peu locale que la Rédemption.

∴

Nous l'avons dit ailleurs [2], pour saint Paul une église est au sens propre et premier un groupe local de chrétiens : telle l'église de Cenchrées, ou celle de Corinthe, ou celle de Thessalonique : en ce sens, Paul peut dire qu'il a le « souci de toutes les églises », ou que Tite est « loué dans toutes les églises » [3]. Mais il n'y a pas que des *églises*, il y a *l'Eglise*, celle qui n'est ni de Cenchrées, ni de Corinthe, ni de Thessalonique, mais de Dieu. Lorsque Paul rappelle qu'il a été autrefois un persécuteur du christianisme, il oppose deux termes : il était « dans le judaïsme » et il persécutait « l'Église de Dieu » [4]. L'expression ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ désigne une réalité sensiblement différente de celle que désigne Paul quand il parle, par exemple, « des églises de Dieu qui sont en Judée » [5].

Aucune des grandes épîtres paulines ne présente sur cette ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ de spéculation comparable à celle de l'épître aux Éphésiens; mais, au jugement de M. Weizsäcker même, le système de l'épître aux Éphésiens a de nombreux points de contact avec la doctrine des grandes épîtres paulines, et il n'est pas difficile de les mettre en lumière. Le Christ ressuscité est par la foi notre vie : nous avons été crucifiés avec le Christ, nous avons ressuscité avec lui : « Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi » [6]. Il faut que la vie de Jésus soit manifestée en notre chair mortelle, et elle le sera le jour où nous ressusciterons à la vie glorieuse, comme l'est Jésus [7]. En attendant, la vie du Christ se communique invisiblement à chacun par la foi et par le baptême. Les fidèles sont le « champ » de Dieu, l' « édifice » de Dieu [8]. Saint Paul se plaît à cette image de l'οἰκοδομή, il rappelle que chacun est responsable de la bâtisse de ses œuvres, mais qu'il n'y a qu'un fondement (θεμέλιος), qui est Jésus-Christ : le chrétien est le temple de Dieu, et l'esprit de Dieu habite ce temple [9]. Puis, après l'image de l'οἰκοδομή, voici venir celle du corps : « Je veux que vous sachiez que de tout homme le Christ est la tête, comme l'homme est la tête de la femme » [10]. Paul n'insiste

[1] *Eph.* III, 6 et II 15.
[2] *Revue biblique*, 1895, p. 495;
[3] I *Cor.* VIII, 18 et XI, 28.
[4] *Gal.* I, 13; I *Cor.* XV, 9.
[5] I *Thess.* II, 14.
[6] *Gal.* II, 20.
[7] II *Cor.* IV, 11-14.
[8] . *Cor.* III, 9.
[9] I *Cor.* III, 11 et 16.
[10] I *Cor.* XI, 3. Dans le difficile passage *Rom.* VII, 1-4, on trouve une image analogue, l'union du converti avec le Christ étant considérée comme un mariage, un second mariage.

pas sur cette affirmation, il en déduit immédiatement une application de la morale la plus usuelle, cette affirmation étant évidemment un thème avec lequel ses auditeurs sont familiarisés. « Le corps humain est un, encore qu'il ait plusieurs membres : la pluralité des membres n'empêche pas le corps d'être un : ainsi en est-il du Christ [1]. La phrase de l'apôtre, très elliptique, se complète par son contexte. Nous lisons, en effet, quelques lignes plus loin, que les fidèles sont des membres, soient individuellement des parties d'un tout qui est le corps du Christ [2]. Car « nous tous avons été baptisés en un esprit pour être un corps : Juifs ou Hellènes, esclaves ou hommes libres, tous nous avons été abreuvés d'un même esprit [3] ». Cette dernière image, familière au parler hébraïque (Is. XXIX, 13), n'est pas une allusion au calice de l'eucharistie. Mais elle évoque la pensée de la cène comme d'un symbole plus sensible de l'union des fidèles. Et ce symbole appartient à saint Paul. En effet, « la coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle point une participation (κοινωνία) au sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas une participation au corps du Christ ? Et donc, « si tous nous participons à un seul même pain, nous ne sommes tous qu'un seul et même corps, comme il n'y a qu'un seul pain » [4]. Assurément, ces images nous heurtent et cette dialectique sémitique nous déconcerte. C'est la rançon de l'originalité de saint Paul. Il est, du moins facile d'y reconnaître les *Leitmotive* que nous avions notés dans l'épitre aux Colossiens et dans l'épître aux Éphésiens : unité d'esprit, unité de corps, unité de la vie d'un seul et même Christ en nous tous, telle est l'unité des fidèles entre eux.

Quant au sens du mystère de cette unité, les grandes épitres paulines l'expliquent, et avec une ampleur qui permet de ne voir dans l'épitre aux Éphésiens qu'un rappel de leur doctrine. La bénédiction donnée par Dieu à Abraham est communiquée aux ἔθνη en Jésus-Christ. Car Dieu a béni Abraham et son rejeton ; or son rejeton unique est le Christ ; et quiconque est baptisé, revêt le Christ. Donc « plus de Juif, plus d'Hellène, plus d'esclave, plus d'homme libre, plus de sexe : tous vous êtes un dans le Christ Jésus », et vous devenez le rejeton unique d'Abraham et les héritiers de sa bénédiction [5]. Cette idée est une des plus chères à saint Paul, que les

[1] I *Cor*. XII, 12.

[2] I *Cor*. XII, 27 ὑμεῖς δέ ἐστε σῶμα Χριστοῦ καὶ μέλη ἐκ μέρους. *Id*. 20 : νῦν δὲ πολλὰ μὲν μέλη, ἓν δὲ τὸ σῶμα. *Id*. 13 : ἐν ἑνὶ πνεύματι ἡμεῖς πάντες εἰς ἓν σῶμα ἐβαπτίσθημεν... πάντες ἓν πνεῦμα ἐποτίσθημεν. *Rom*. XII, 5 : πολλοὶ ἓν σῶμά ἐσμεν ἐν Χριστῷ. τὸ δὲ καθ' εἷς ἀλλήλων μέλη. Comment en présence de semblables textes, peut-on écrire : « Die Selbstandigkeit jedes einzelnen Christen in und vor Gott tritt in den Paulusbriefen, in dem Petrusbrief und in den christlichen Stücken der Offenbarung Johannis stark hervor » ? (Harnack, *Dogmengeschichte*, t. I, p. 76.)

[3] I *Cor*. XII, 13.

[4] *Cor*. X, 16-17.

[5] *Gal*. III, 14-29.

distinctions de sang entre peuple et peuple sont abolies, et qu'une unité nouvelle les rapproche maintenant tous. Cette nouveauté est de Dieu qui nous réconcilie à lui par le Christ [1] : plus de différence entre le Juif et l'Hellène, parce que Juifs et Hellènes n'ont qu'un seul Seigneur, c'est-à-dire Jésus-Christ [2]. Dieu, en effet, appelle à lui qui il veut ; il prend ceux qu'il appelle soit parmi les Juifs, soit parmi les ἔθνη, suivant la parole du prophète Osée : « *J'appellerai mon peuple ceux qui n'étaient point mon peuple, ma bien-aimée celle que je n'avais point aimée, et il arrivera que dans le même lieu où je leur avais dit : vous n'êtes point mon peuple, là même ils seront appelés les fils du Dieu vivant* » (IX, 24-26). Qu'est-ce qui constitue un peuple ? Est-ce la possession héréditaire d'une terre ou des droits à une terre, qu'elle soit matérielle comme Chanaan, ou idéale comme le royaume de Dieu ? Vous êtes les ayants droits de Dieu, puisque l'esprit de Dieu fait de vous ses fils : vous êtes les κληρονόμο de Dieu [3]. Est-ce une filiation vous rattachant à un même ancêtre ? Vous êtes tous les enfants d'Abraham [4]. Les ἔθνη ne seront donc plus désormais étrangères à Israël. Il y avait un vieil arbre, dont la racine était sainte : Dieu a dans ce vieil arbre cassé les branches naturelles pour enter à leur place un rameau étranger. Il y avait un olivier franc : sur cet olivier franc Dieu a enté une branche d'olivier sauvage [5]. Israël et les ἔθνη sont bien, en vertu de cette comparaison, *concorporales* ; les ἔθνη sont un peuple avec Israël, un peuple que nous ne saurions plus appeler ni juif, ni hellénique, ni barbare : — et comment ne pas reconnaître en cet arbre renouvelé, en ce rejeton d'Abraham, en ce peuple nouveau, l'Ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ de l'épître aux Galates et de l'épître aux Corinthiens ?

⁂

Nous ne trouverons pas d'expression analogue de l'idée d'Église dans les épîtres pastorales. Sans doute, l'épître à Tite (II, 14) marque que Jésus-Christ, en nous rachetant de toute iniquité, « a purifié pour lui un peuple spécial, ambitieux de bonnes œuvres », et c'est assimiler les chrétiens à un peuple d'exception. Sans doute aussi, la première épître à Timothée, parlant de la « maison de Dieu », l'appelle « l'Église du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité [7] » : et ces images rappellent celle de l'οἰκοδομή. Mais ces expressions restent vagues, et l'on ne saurait rien en déduire de ferme.

[1] *Rom.* X, 12.
[2] *Rom.* IV, 16.
[3] II *Cor.* V, 17-19.
[4] *Rom.* VIII, 15-17.
[5] *Rom.* IV, 16.
[6] *Rom.* VI, 16-24.
[7] I. *Tim.* III, 15 :... ἐν οἴκῳ θεοῦ..., ἥτις ἐστὶν ἐκκλησία θεοῦ ζῶντος στῦλος καὶ ἑδραίωμα τῆς ἀληθείας.

Dans les Actes des Apôtres, l'auteur des *Wirstücke*, fidèle aux conceptions de saint Paul, se sert habituellement du mot église au sens de groupe local de fidèles ; ainsi à Antioche, à Éphèse, à Césarée. Dans le discours de saint Paul aux presbytres de Milet, l'église devient l' « église du Seigneur ». L'apôtre dit : « Veillez sur vous-mêmes et sur tout le troupeau dont l'Esprit-Saint vous a établis épiscopes, pour paître l'*Eglise du Seigneur* qu'il a acquise par son propre sang ». On peut distinguer deux thèmes dans cette phrase très ramassée : le troupeau éphésien sur lequel les épiscopes éphésiens ont à veiller, et un troupeau plus vaste et point localisé, puisque c'est celui que le Christ a acheté de son sang ; ce second troupeau porte le nom d'*Eglise du Seigneur*, Ἐκκλησία τοῦ Κυρίου, expression unique et qui rappelle celle d'Ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ, sans lui être exactement adéquate.

L'auteur de la *Prima Petri* dépend de l'épître aux Colossiens et de l'épître aux Éphésiens et il écrit de Rome vers la fin du règne de Néron. Lui aussi parle de la maison de Dieu [1] et du peuple d'exception. En vertu de la résurrection de Jésus-Christ, les fidèles sont nés « pour un héritage incorruptible, immaculé, immarcessible, réservé dans les cieux » (I, 4). Ils sont nés, non pas d'une naissance charnelle et d'un germe corruptible, mais par le fait de la parole qui leur a été évangélisée, la foi (I, 23-25). Et l'auteur sacré, reprenant le mot du prophète Osée cité par l'épître aux Romains, s'adresse à ces fidèles, qui jadis n'étaient point le peuple de Dieu et qui le sont aujourd'hui devenus : ils sont « la race élue, le sacerdoce royal, l'ἔθνος saint, le peuple formé exprès [2] ». Il se sert des paroles les plus solennelles de l'Ancien Testament, celles qui constituaient la charte divine du judaïsme, et par lesquelles Dieu sur le Sinaï avait conclu l'alliance avec les fils d'Israël [3]. Les fidèles au sortir du baptême forment un peuple aussi véritable qu'Israël au sortir de l'Égypte : les Israélites étaient la maison de Jacob, les fidèles sont la maison de Dieu. Une image appelle une image, la maison de Dieu appelle celle de l'οἰκοδομή, et saint Pierre l'exprimera dans les termes mêmes qui servaient à l'épître aux Éphésiens (II, 19-22). Il reprend d'abord un mot d'Isaïe (XXVIII, 16) : « Voici, je jette dans les fondements de Sion une pierre de prix et de choix, une pierre d'angle : qui croira ne sera point confondu. » Jésus-Christ est la pierre vivante, élue par Dieu. Et les fidèles eux aussi sont des pierres vivantes, qui sont appareil-

[1] I *Petr.* IV, 17.

[2] I *Petr.* II, 9-10.

[3] Exod. XIX, 4-6 : « *Voici ce que tu diras à la maison de Jacob* (τῷ οἴκῳ Ἰακώβ) *et ce que tu annonceras aux fils d'Israël : Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens, et que, vous saisissant comme sur des ailes d'aigle, je vous ai pris pour moi. Et maintenant si vous entendez ma voix, si vous gardez mon alliance, vous Me serez un peuple d'élite* (λαὸς περιούσιος) *parmi tous les* ἔθνη, *car toute la terre est mienne ; vous me serez un sacerdoce royal et un* ἔθνος *saint* (Βασίλειον ἱεράτευμα καὶ ἔθνος ἅγιον). *Ces paroles tu les diras aux fils d'Israël* ».

lées sur la pierre de base et s'élèvent en une maison spirituelle [1]. Saint Pierre indique la même pensée par une dernière image : « Vous étiez, dit-il aux gentils convertis auxquels il s'adresse, vous étiez autrefois comme des ouailles perdues : vous avez maintenant trouvé le berger [2] ».

La *Prima Petri* est un témoignage qui date de la fin du règne de Néron, d'un temps de terreur telle que le monde chrétien est dans l'attente de « la prochaine fin de tout ». Cette attente est un sentiment qui, au cours du seul premier siècle, a eu des moments d'acuité et d'autres d'accalmie : les dernières années du règne de Néron ont été le moment où il a davantage étreint la conscience chrétienne. Mais, aussi bien avant qu'après ce temps d'épreuves inouïes, l'attente était tranquille, sereine, confiante : et tel est bien le sentiment qu'exprime la *Didachè*. Pour la *Didachè* la venue du Seigneur ne sera pas soudaine; entre le jour présent et le « jour » il y aura une série de divers jours caractérisés par la multiplication des faux prophètes, le débordement de la haine et de l'iniquité, l'apparition du « Trompeur du monde », l'épreuve finale de la foi des saints; puis apparaîtront les trois signes avant-coureurs, le « déploiement dans le ciel, la voix de la trompette, la résurrection des morts »; alors seulement « le monde verra le Seigneur venir sur les nuages du ciel. Mais l'heure est ignorée de tous (XVI, 1-8). Il faut veiller en y pensant, il faut s'unir aux justes; il faut rechercher chaque jour les visages des saints pour se fortifier dans leurs discours; il faut dans l'église, c'est-à-dire dans l'assemblée des fidèles, confesser ses péchés. Dans l'eucharistie, sur la coupe on dira : « Nous te rendons grâces, ô notre Père, pour la sainte vigne de David ton enfant, que tu nous a révélée par Jésus ton enfant » (IX, 2). Sur le pain rompu, on dira : « Nous te rendons grâces, ô notre Père, pour la vie et la connaissance que tu nous a révélés par Jésus ton enfant. Comme ce pain rompu a été [fait du froment ramassé] sur les montagnes et, pétri, est devenu [cette] unité, ainsi puisse ton Église être réunie des extrémités de la terre dans ton royaume » [3]. La coupe et le pain sont pour l'auteur de la *Didachè* la figure de l'unité des fidèles dispersés au loin dans le reste du monde, et cette unité il l'appelle l'Église : cette Église est le nombre actuel des fidèles, et s'oppose au Royaume qui sera réalisé un jour à venir dans le ciel. Le Royaume, en effet, est inaccessible au mal, tandis que l'Église en supporte l'assaut : « Souviens-toi, Seigneur, de ton Église et de la défendre de tout mal, de la parfaire dans ton amour, et assemble-la

[1] I *Petr*. II, 5.
[2] I *Petr*. II, 25.
[3] *Did*. IX, 4 : ὥσπερ ἦν τοῦτο τὸ κλάσμα διεσκορπισμένον ἐπάνω τῶν ὀρέων καὶ συνεχθὲν ἐγένετο ἕν, οὕτω συναχθήτω σου ἡ ἐκκλησία ἀπὸ τῶν περάτων τῆς γῆς εἰς τὴν σὴν βασιλείαν. « Man beachte die scharfe Unterscheidung von βασιλεία und ἐκκλησία; jene ist etwas Zukünftiges, Himmlisches » (Harnack, *Die Lehre d.* XII, *Ap*., p. 31).

des quatre vents, sanctifiée, dans ton Royaume, tu l'as préparé pour elle [1]. » Le chrétien à qui nous devons la *Didachè* a conscience de l'unité dans la dispersion, unité fondée sur une commune règle des mœurs, des prières, des jeûnes, du baptême, de l'eucharistie.

Chose curieuse, la *Prima Clementis*, à Rome, n'a pas une conscience différente de cette même unité dans la dispersion. Clément conçoit « le nombre de ceux qui sont sauvés par Jésus-Christ » (LVIII, 2), le « nombre compté des élus de Dieu dans tout le monde », que Dieu est prié de « conserver par son enfant aimé Jésus-Christ » [2]. Ce nombre est un peuple, « le peuple de Dieu », les « ouailles de son troupeau », son « peuple particulier » [3]. Le sang n'a pas constitué ce peuple, mais le fait de n'avoir qu'un Dieu, qu'un Christ, qu'un esprit de grâce répandu en tous, qu'une vocation en Jésus-Christ : nous diviser, c'est séparer les membres du Christ et nous révolter contre notre propre corps (XLVI, 4-7). Mais avec saint Clément apparaît la conséquence logique de cette unité, savoir la discipline, la soumission, l'ordre : les préceptes de Dieu ont établi une commune règle des mœurs, des prières, des pouvoirs hiérarchiques, des devoirs liturgiques. Ce peuple est une légion : « Considérez les soldats et comme ils exécutent les commandements que le prince leur donne, en bon ordre, obéissance et soumission » (XXXVII, 2). Notre « conscience nous unit dans l'unanimité pour un même dessein » [4].

*
* *

Voilà les principales données que les textes fournissent. Comment sont-elles interprétées à cette heure, nous le dirons, avant d'essayer de les interpréter à notre tour.

« Il est, écrit M. Harnack, toute une série d'institutions et d'idées chrétiennes, et parmi les plus importantes, dont l'origine est dans l'obscurité, et selon toute vraisemblance n'en sortira jamais. » Quel est, par exemple, le sens primitif du baptême? Où et quand a-t-on commencé de baptiser au nom du Père, du Fils et de l'Esprit? « Qui le premier a distingué le christianisme comme Ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ du Judaïsme, et comment l'idée d'ἐκκλησία est-elle devenue une idée reçue? Quel âge ont les trois premiers évangiles?... A ces questions, et à beaucoup d'autres d'une égale importance il n'existe aucune sûre réponse [5]. »

S'il s'agit du christianisme conçu comme Ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ, on pourra dire seulement ceci : la séparation des chrétiens de toute communion

[1] *Did.* XI, 5. Pour ce qui est du texte (XI, II) concernant le μυστήριον κοσμικὸν ἐκκλησίας, nous ne voyons pas qu'on en ait encore trouvé le sens.
[2] I *Clem.* LIX, 2; XXXV, 4; II, 4.
[3] *Id.* II, 4; LXIV; LIV, 2; XVI, 1.
[4] *Id.* XXXIV, 7.
[5] *Dogmengeschichte* (3e édit.), t. I, p. 126-127.

religieuse avec les Juifs est un fait accompli dans les deux premières générations chrétiennes, et il était impossible que l'Évangile fût prêché à des hommes de race non juive sans que cette séparation s'opérât. Mais se séparer de la communion religieuse des juifs, n'était-ce pas déclarer que cette communion religieuse avait été mal entendue dès l'origine, ou avait maintenant fini sa mission? En toute hypothèse, à la communion religieuse dont on se séparait il fallait en substituer une nouvelle. Cette nouvelle communion ne pouvait plus être quelque chose de national. « Quand nous comparons l'Église du milieu du IIIe siècle à ce qu'était le christianisme 150 ou 200 ans plus tôt, nous constatons l'existence d'une réelle communion religieuse, tandis qu'à l'époque primitive nous ne trouvons que des communautés, qui croient à une Église céleste dont elles sont l'image terrestre, et qui vivent dans l'avenir, n'étant sur terre que des étrangers et des pèlerins, marchant à la découverte du royaume dont l'existence leur est assurée [1]. » Puis dans ces communautés, qu'unissait virtuellement une espérance commune, s'est affirmée la conscience d'être une nouvelle création de Dieu, d'être les élus choisis par Dieu en Jésus-Christ dès la création du monde, d'être le véritable Israël, d'être actuellement l' Ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ, parce que dans ces communautés la conviction s'affirmait d'être sauvés en Jésus-Christ seul et de participer à un même Esprit [2].

M. Weizsäcker perçoit d'une manière aussi nette que M. Harnack la séparation des chrétiens de toute communion religieuse avec les juifs, et, comme lui, il pense que l'idée de la βασιλεία τῶν οὐρανῶν a précédé l'idée de l'Église. Ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ est une expression que saint Paul n'a pas inventée, et qu'au contraire il a trouvée déjà admise, comme le prouve l'application qu'il en fait à la période toute primitive où il était un persécuteur de cette Ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ. Et donc, « il a existé dès le commencement, non seulement une conscience de l'unité de la foi, mais la croyance que la communion religieuse des chrétiens était une institution divine ». Pour M. Weizsäcker, cette communion religieuse des chrétiens n'est pas une unité purement surnaturelle, mais elle se manifeste par une κοινωνία visible (*Gal.* II, 9). D'un côté, il y a « les églises de la Judée », rattachées à l'église mère de Jérusalem par un lien qu'elles sont les premières à avoir conscience qu'il est nécessaire et qu'il doit être étroit « pour préserver l'unité de l'Église de Dieu ». D'un autre côté, il y a les églises des ἔθνη (*Rom.* XVI, 4), qui naturellement auraient été sans lien entre elles, et que nous voyons au contraire (l'activité de saint Paul en est l'attestation exemplaire) travaillées par l'effort de se solidariser et de s'unir, — entre elles d'abord, par groupes provin-

[1] *Ibid.*, p. 43-46.
[2] *Ibid.*, p. 75-77.

ciaux (Achaïe, Macédoine, Asie, Galatie), et de provinces à provinces — puis avec les églises de la Judée : car Paul « ne connaît qu'une Église de Dieu ayant pour fidèles les juifs et les gentils »[1].

M. Sohm voit dans le mot ἐκκλησία un « titre honorifique » qui désigne la communauté chrétienne de l'époque primitive, mais de quelle façon? Dans les cités grecques, l'ekklesia est l'assemblée populaire de tous les citoyens ; dans les Septante, l'ekklesia est l'ensemble d'Israël. Le mot a un sens de totalité. De même donc qu'il n'y a qu'une ekklesia dans les cités libres, et qu'une ekklesia d'Israël, de même il n'y a qu'une Ἐκκλησία possible pour les chrétiens, c'est le christianisme dans l'ensemble de ses fidèles, la chrétienté, si nous osons dire. Mais les églises locales? mais les églises domestiques? M. Sohm tient l'idée de l'église locale pour une conception juridique. et les premiers chrétiens n'avaient que des conceptions spirituelles : l'ἐκκλησία κατ' οἶκον ou les ἐκκλησίαι κατὰ χώρας καὶ κατὰ πόλεις sont des choses empiriques, qui portent le nom d'ἐκκλησίαι, parce qu'elles sont des représentations de l'Ἐκκλησία véritable, celle qui est œcuménique. *Ubi tres, ecclesia est*, écrira le juriste Tertullien: mais gardez-vous de croire, avec Hatch, que l'on parle de trois parce que le nombre trois est le minimum légal des membres d'un collège : trois ou deux (*Mat.* XVIII, 20), il n'importe, car ce sont nombres symboliques : « Là où, soit deux, soit trois, sont réunis au nom du Christ, là est le peuple du Christ, là l'Israël du Nouveau Testament, là toute la chrétienté ». M. Sohm tient l'usage de l'expression Ἐκκλησία au sens œcuménique et spirituel, pour un usage qui n'est point propre à saint Paul et lui est même indubitablement antérieur [2].

Plusieurs des indications que nous venons de rapporter sont à retenir, mais il en est qu'il faut éliminer immédiatement. La corrélation que l'on prétend établir entre l'idée du royaume de Dieu et celle de l'Église de Dieu est conjecturale et illogique : le royaume de Dieu s'est traduit en grec par l'immortalité, et non par l'Église. L'insistance que l'on met à relever le caractère spirituel de l'idée primitive d'Église nous fait craindre que M. Sohm et M. Harnack ne sacrifient encore, le voulant ou non, au vieux thème protestant de l'Église invisible : en toute hypothèse, M. Sohm ne fournit aucune preuve sérieuse de son paradoxe sur l'Église œcuménique et spirituelle dont les églises ne seraient que des représentations, et l'idée de M. Harnack que la conviction de participer à une même rédemption a donné aux fidèles le sentiment qu'ils formaient l'Ἐκκλησία Θεοῦ, n'est qu'un élément de la solution, car il resterait à montrer comment une unité spirituelle est devenue une unité empirique.

[1] *Das apostolische Zeitalter*, 2e édit. (Freiburg, 1892). p. 597.
[2] *Kirchenrecht*, t. I (Leipzig, 1892), p. 16-22.

∴

Nous croyons, au contraire, — et nos lecteurs comprendront que dans la présente discussion nous fassions abstraction de la pensée de l'institution préalable de l'Église par le Sauveur, — nous croyons que la transition a été naturellement de l'empirique au spirituel.

Nous ne voyons, en fait, nulle part le chrétien abandonné à soi seul : partout où le christianisme est prêché, il y a groupe. Partout se vérifie le mot de Tertullien : *Ubi tres, ecclesia est.* Dans ce sens, l'Église est un *collegium*. Une église domestique, comme celle qui se réunit dans la maison d'Aquilas et de Priscilla (*Rom.* XVI, 5), est une unité comme il peut en exister plusieurs dans une même ville ; mais les divers *collegia* de chrétiens d'une même ville ne sont point indépendants, il existe entre eux une cohésion de fait, bien antérieure à l'apparition de l'épiscopat monarchique, et cette cohésion a pour effet que toutes ces églises domestiques ne forment qu'une église locale, l'église d'Éphèse, par exemple. Cette cohésion de collèges à collèges n'est pas, que je sache, une chose romaine ni grecque; on y peut voir l'influence héréditaire des juiveries, lesquelles, se divisant dans une même grande ville en plusieurs synagogues, n'en constituaient pas moins une unité locale, un ἔθνος, comme nous le savons si nettement pour Alexandrie et pour Smyrne [1]. — Les relations d'église à église sont perpétuelles et multiples, par le fait des continuelles migrations de fidèles, d'apôtres, de didascales, de prophètes, de courriers : n'est-il pas frappant que, les évangiles mis à part, presque toute la littérature de la période apostolique est faite de lettres, et combien de ces lettres sont des lettres circulaires? De là une nouvelle cohésion, cohésion d'église à église, la κοινωνία dont parle saint Paul [2], la solidarité qui se manifeste par des aumônes, celles, par exemple, que « la Macédoine et l'Achaïe » adressent « aux pauvres des saints qui sont à Jérusalem ». Cette cohésion d'église à église n'est pas davantage une chose romaine ni grecque : il y faut voir l'influence héréditaire de la *Diaspora* juive, qui elle aussi pratiquait de juiverie à juiverie ce perpétuel échange de visites, de courriers et d'aumônes. — Mais prenons garde : cette κοινωνία constituerait entre les églises un lien purement social et extérieur, et vraiment ce n'est pas la raison d'être des épîtres de l'époque apostolique. Il existe entre les églises dispersées une étroite conformité de foi et de rites; l'initiation à un même mystère est la raison d'être de leur κοινωνία sociale. Cet autre mot de Tertullien : *Corpus sumus de conscientia religionis et disciplinæ unitate et spei fœdere*, est vrai dès l'origine. Et de là l'idée d'une unité, non plus sociale, mais spirituelle. La *Prima Petri* compare les fidèles de cinq provinces aux ouailles d'un trou-

[1] *Revue biblique*, 1894, p. 509.
[2] *Rom.* XV, 26; II *Cor.* VIII, 4, etc.

peau qui n'a qu'un berger; la *Prima Clementis* parle du nombre des élus qui sont comptés dans le monde entier, et les compare aux ouailles de la bergerie de Dieu et du troupeau du Christ. En toutes ces images apparait très clairement l'unité des unités, l'Église.

Voilà la conception que nous appellerons empirique. Elle s'exprime en une image typique, celle de l'οἰκοδομή. Pour saint Ignace, les fidèles sont les pierres du temple de Dieu préparées pour l'οἰκοδομὴ du Père. Dans l'épître aux Éphésiens, les fidèles sont fondés sur le fondement des apôtres et des prophètes, avec Jésus pour pierre d'angle; leur juxtaposition, leur συνοικοδομή, forme un temple saint et l'habitacle de Dieu par l'Esprit. Dans la première épître aux Corinthiens, les fidèles sont l'οἰκοδομὴ de Dieu, bâtie sur le fondement unique qui est Jésus-Christ. Dans les épîtres Pastorales, les fidèles sont l'Église, et l'Église est la maison de Dieu. Dans la *Prima Petri*, les fidèles sont des pierres vivantes appareillées (ἐποικοδομεῖσθε) en une maison spirituelle. Cette image reparaît avec l'insistance d'un motif familier de la prédication apostolique [1].

Cette conscience que les fidèles ont de leur unité dans la dispersion est une conception qui ne saurait être que subordonnée. Pensons à la force des termes dont saint Paul se sert pour flétrir les « ennemis de la croix du Christ », qui n'ont de goût que pour la terre : l'Église n'est pas une cité, car pour les chrétiens la vraie cité est dans le ciel. La κοινωνία qui existe sur terre entre les fidèles est un fait voulu de Dieu et procuré par les fidèles, mais elle n'est pas à elle-même sa fin. Dans ce sens, la *Didaché* compare les fidèles aux grains du froment récolté sur les montagnes pour être pétri en un pain unique : ce pain unique est le Royaume à venir : « Puisse ton Église, Seigneur, être réunie des extrémités de la terre », — où elle est semée et où elle

[1] Voyez le développement du symbole de l'οἰκοδομή dans Hermas, *Vis.* III et *Sim.* IX.

Je ne veux que rappeler ici le texte de Mat. XVI, 18-19. Les exégètes protestants, Resch par exemple (*Aussercanonische Paralleltexte zu den Evangelien*, t. II. Leipzig, 1874, p. 187-200), voient dans ce passage une interpolation tendancieuse introduite dans l'évangile canonique de Mathieu par une main favorable au développement de l'hégémonie romaine. Cet interpolateur sera antérieur à Origène et à Tertullien : dans quel milieu du second siècle le chercherons-nous, puisqu'aucun autre symptôme de la même tendance ne se manifeste dans la littérature du IIe siècle? Ce qui est tendancieux, c'est l'anachronisme de M. Resch. Récemment (*Revue Anglo-romaine*, t. 1, Paris, 1896, p. 49-58), M. l'abbé Loisy a commenté « La confession de Pierre et la promesse de Jésus ». M. Loisy suppose que pour Jésus « l'horizon de l'avenir ne se déchire pas dans ses lointaines profondeurs » donc Jésus ne saurait prophétiser son Église posthume. Qu'est-ce donc que l'Eglise qui se bâtit sur Pierre? « Le mot ἐκκλησία n'a pas été employé par le Sauveur qui parlait araméen; il représente un terme équivalent, dont l'idée au point de l'histoire où nous conduit la confession de Pierre, n'a *rien de surprenant*, puisque Jésus, renonçant à agir sur le peuple indocile, s'applique à la formation d'un *petit groupe de disciples* qui devront continuer son œuvre après qu'il les aura quittés, et réunir autour d'eux les âmes disposées à recevoir l'Evangile. Qu'est ce plan, sinon l'idée de l'Église? » Il y aurait bien à dire sur cette interprétation nouvelle.

germe comme le froment, — « dans ton Royaume », — où seulement elle réalisera sa raison d'être. Entre la réalité qui se manifeste sur terre et la réalité qui se manifestera dans les cieux, les expressions flottent souvent indécises. La « maison spirituelle » est une image qui peut s'entendre du Royaume à venir, aussi bien que de l'Église de ce monde, et ainsi des autres images, à commencer par celle de l'οἰκοδομή. L'épître aux Hébreux oublie l'Église terrestre, pour ne penser qu'à la Jérusalem céleste qu'elle appelle du nom d'Église. Il n'y a de déterminé que deux termes : celui de κοινωνία et celui de βασιλεία : le terme Ἐκκλησία Θεοῦ est synonyme du premier et peut s'entendre du second. Mais il semble bien qu'ici le visible a fait comprendre l'invisible, le connu l'inconnu, le présent l'avenir, et que cette conception apocalyptique de l'Église, conception d'arrière-plan, est dérivée de la conception empirique.

A cette conception empirique s'en oppose une autre. Combien de fois saint Paul répète-t-il qu'il n'y a plus désormais de Juif, ni d'Hellène, ni de Scythe, ni de Barbare? Il existe maintenant un peuple nouveau, que la *Prima Petri* appelle un peuple d'élite. La *Prima Clementis* reprend cette même expression, et pour elle le nombre des élus de Dieu dans le monde entier forme le λαὸς περιούσιος. Voilà une image qui n'a rien d'hellénique. De fait, l'expression et l'idée toute juive du λαὸς περιούσιος est empruntée à l'Ancien Testament, car c'est la vieille foi d'Israël d'être exclusivement pour Dieu ce peuple préféré entre les ἔθνη. Juifs, Hellènes, Scythes, Barbares ne sont plus maintenant des étrangers les uns pour les autres : ils sont un même peuple, au sens biblique du mot. Soit, mais comment justifier cette prétention de ne voir qu'un même peuple dans des races si peu parentes? Par l'unité organique qui lie les uns aux autres tous les fidèles. La première épître aux Corinthiens déclare aux Juifs et aux Hellènes qu'ils sont tous un corps unique, « le corps du Christ », et l'épître aux Romains qu'ils sont tous « un corps en Christ ». C'est que par la foi le Christ vit en chaque fidèle, et de telle sorte que de chaque fidèle le Christ est la tête : si donc il n'y a qu'une tête, il n'y a qu'un corps. Or qu'est-ce que le Christ, le corps du Christ? C'est le rejeton béni d'Abraham. Les fidèles sont donc tous enfants d'Abraham et par conséquent un peuple. Dans cette vue, très particulière à saint Paul, l'Église de Dieu n'est plus considérée comme un édifice élevé sur un fondement tout nouveau qui est le Christ : elle est une branche entée sur un vieil arbre. — Cette conception est la conception que nous appellerons apologétique.

La conception apologétique doit dater du moment où toute communion religieuse a cessé entre chrétiens et Juifs. A ce moment, les fidèles, chassés des synagogues et groupés en églises domestiques ou collèges à eux, ont dû avoir la claire perception qu'ils étaient une

« nouvelle création » ; et comment les juifs ne le leur auraient-il point reproché ? A ce reproche Paul répondait en acceptant l'idée d'une « nouvelle création », et en la justifiant par la doctrine du corps du Christ, rejeton d'Abraham : c'est la doctrine des épîtres paulines antérieures à la captivité de l'apôtre.

Biblique d'images et de prémisses, rabbinique de dialectique, ce thème est un thème de polémique contre les Juifs ; mais déjà dans l'épître aux Colossiens et dans l'épître aux Éphésiens, qui datent de la captivité de Paul, la conception apologétique se modifie, se dépouille de toutes intentions *ad hominem* : l'Église de Dieu ne revendique plus la filiation d'Abraham : le corps du Christ grandit, non plus comme peut grandir la branche entée sur le vieil arbre, mais comme s'élève un temple neuf. Et nous voici revenus à l'οἰκοδομή, à la conception empirique.

C'est cette conception empirique qui prévaudra. Les chrétiens nés de sang hellénique ou barbare ne parviendront pas à s'assimiler les images et les déductions trop bibliques de Paul, qui, d'ailleurs n'ont pas été exprimées pour leur instruction directe. La pensée d'hériter de la bénédiction d'Abraham et d'être les cohéritiers des Juifs n'aura pas de développement. La pensée que les fidèles sont le corps du Christ est une pensée que l'interprétation qu'en ont donnée les gnostiques ou certains chrétiens de peu de tact [1], stérilisera de très bonne heure. Et de toute l'apologétique paulinienne on retiendra surtout cette conclusion, savoir que l'Église de Dieu n'est point une entité idéale, mais une réalité organique et vivante comme un corps, vivifiée qu'elle est par l'immanence du Christ.

Cohésion des individus et des groupes en une unité comparable soit à un édifice fait de pierres appareillées soit à un corps humain vivant, — cohésion qui n'est pas une institution contingente, « mais une « création nouvelle » de Dieu, — cohésion qui a pour condition essentielle l'initiation et la fidélité à un même mystère : voilà, croyons-nous, la conception la plus anciennement exprimée de l'Église.

Pierre Batiffol

[1] Voyez le développement de II *Clem.* XIV, 1-4. Cf. Herm. *Vis.* I, 4 ; Papias. *Fragm.* 6 et 7 de l'édition Gebbardt-Harnack-Zahn ; Valentin cité par Clem. Alex. *Strom.* VI, 6, 52. « Ces spéculations des chrétiens non juifs de l'époque la plus ancienne sur le Christ et l'Eglise considérés comme deux conceptions corrélatives et inséparables, sont de la plus haute importance, car elles n'ont absolument rien d'hellénique, et dépendent de la prédication apostolique... Les Apologistes n'en feront aucun usage et les Gnostiques avec leurs éon « Eglise » les discréditeront (*Dogmengeschichte*, t. I, p. 144.)

L'ARCHEVÊQUE D'YORK ET LA VIE SACERDOTALE

Le *Magazine* diocésain d'York annonce qu'une réunion des membres de l'*Ordre pastoral du Saint-Esprit*, résidant dans la province d'York a été tenue à Bishopthorpe le mardi de la Pentecôte. Il y eut célébration de la Sainte Communion à 8 h. 30 et à 11 h. 30. A la suite de cette dernière, l'archevêque a prononcé un discours sur la vie sacerdotale dont voici la substance :

La vie du prêtre est un sujet aussi vaste dans son étendue et aussi important dans ses résultats que le sont sa fonction et ses devoirs. De plus, ils sont inséparables et solidaires l'un de l'autre, la vie ayant son contre-coup sur l'œuvre. Il n'en est pas de même dans les professions séculières. Un homme peut être un soldat émérite, un excellent avocat, un excellent docteur, quel que soit le caractère de sa vie morale. Son genre de vie n'a pas une influence directe et nécessaire sur son œuvre. Mais la vie du prêtre fait partie intégrale de sa charge.

Il doit faire vivre le Christ en lui aussi bien que le prêcher.

Sa vie doit témoigner de la doctrine de Jésus-Christ. De tous ses sermons son genre de vivre sera le plus éloquent, le plus à la portée du monde et le plus fécond en résultats.

Les fidèles seront plus impressionnés par sa vie que par ses actions. Et cette influence n'est pas seulement passagère comme l'est un de ses sermons ou une de ses visites, mais elle est continue. Pour nous donc, prêtres de l'Église de Dieu, les paroles de saint Pierre ont une application spéciale et une force particulière. « Quel genre de personnes devez-vous être dans toute sainte conversation? »(II S. Pierre, III, 11).

La vie du prêtre doit ressembler à l'amour du Christ : comme celui-ci elle doit avoir la largeur, la longueur, la profondeur et la hauteur :

La largeur que lui donneront une culture étendue et une sympathie universelle;

La longueur qui naît d'une persévérance patiente et active;

La profondeur qui résulte d'un travail consciencieux et d'une sincérité absolue;

La hauteur qui accompagne les aspirations célestes et la sainte joie.

I.— Quand je parle de culture, je prends le mot dans son acception la plus large et la plus élevée, c'est-à-dire la lumière qui jaillit de la connaissance de tout ce qu'il y a de meilleur, de plus noble dans

la nature, dans l'homme, et en Dieu. Une telle connaissance non seulement élargit et élève l'esprit, mais encore elle perfectionne et purifie le cœur. Elle accroît notre sympathie pour tout ce qui est bon et beau, et nous fait rapidement discerner le meilleur partout où il se trouve. Les paroles bien connues de saint Paul dans son épître aux Philippiens est une exhortation à la haute culture. (Phil., IV, 8.) C'est la culture du cœur et de l'esprit que le poète a en vue lorsqu'il dit que « la perfection, quand nous l'apercevons, entraîne nos cœurs ». Mais cette culture va plus loin encore. Non seulement elle nous fait admirer le bien que nous rencontrons, mais elle nous pousse de plus en plus à désirer le trouver; et ainsi elle nous fait voir le bien qui se trouve en nos frères et nous apprend à l'aborder dans un esprit de foi et d'amour. Après la grâce de Dieu, c'est cette sympathie universelle et cet esprit de charité qui nous aide, nous prêtres de Dieu, à découvrir avec joie la moindre trace de bien cachée dans une nature peu aimable ou même antipathique. Elle atteint son apogée lorsque non seulement elle nous aide à découvrir le bien, mais qu'elle nous apprend encore à le provoquer chez tout individu avec lequel nous venons en contact. Il est des personnes, peut-être en avons-nous connu personnellement, en présence desquelles l'on se sent meilleur et porté dans une sphère plus pure et plus élevée. La faculté de découvrir le bien partout est d'une valeur inestimable pour le prêtre de paroisse, qui doit diriger les âmes. Car notre premier but, en traitant une âme, est d'y découvrir ce qu'il y a de bon et de vrai et d'y poser notre jalon. Nous nous trouvons alors sur un terrain commun, quelle que soit l'étendue ou l'exiguïté du terrain. Il peut n'être pas assez large encore pour y bâtir un temple au Seigneur, mais il peut du moins y avoir suffisamment de place pour y planter l'échelle que les anges de Dieu remontent chargés de prières ou d'aspirations, et redescendent les mains pleines de dons et de bénédictions pour l'âme affamée et altérée. Il n'est rien en nous de plus puissant et de plus beau, rien qui nous rapproche davantage de l'image de Dieu, que ce pouvoir d'éveiller et d'exciter le bien naturel de l'âme chez nos frères, de découvrir l'étincelle sur le point de s'éteindre et de faire jaillir la flamme de la mèche encore fumante. Ce pouvoir a ses racines dans l'amour. L'amour est le grand révélateur de tout bien.

Il est facile de surprendre les défauts et les points faibles des autres; il est aisé de les mettre en évidence et de les dénoncer. C'est là l'œuvre du διάβολος, l'accusateur. Mais découvrir le bien et le mettre en lumière, c'est l'ouvrage de Dieu, et faire l'ouvrage de Dieu, c'est remplir un saint et puissant devoir.

Demandons ce pouvoir à Dieu, si nous voulons avoir la joie de discerner les esprits et le bonheur de sauver les âmes.

II. — Mais il est essentiel pour le caractère et la vie du prêtre qu'il possède la persévérance, non moins que la sympathie. Là, un grand nombre échouent, non pas faute d'énergie, mais faute de persévérance et de patience. A combien de prêtres pourrait s'adresser le reproche de saint Paul aux Galates : « Vous alliez bien, qu'est-ce qui vous a arrêtés? »

Nous partîmes avec zèle au début de notre carrière ; nous fûmes empressés à visiter nos frères, ardents dans nos exhortations, fidèles aux répréhensions nécessaires. Mais nos paroles ne semblèrent produire aucun effet; les malheureux pécheurs restaient dans leur endurcissement : c'était semer pour ne rien récolter. L'ouvrage perdit de sa nouveauté et, par suite, de son charme. Nous fûmes las de bien faire, au lieu de continuer à travailler en attendant l'heure de la Providence. « Il existe souvent un pouvoir céleste dans l'attente silencieuse : *Oftmals in stiller Wartung es liegt eine himmlische Kraft.* »

Nous n'avions pas appris la patience du bon Pasteur qui va à la recherche de la brebis égarée et ne retourne que lorsqu'il l'a retrouvée. Le désappointement est venu paralyser nos efforts et arrêter notre course. A ces moments-là, nous sommes tentés de dire avec le prophète : « J'ai travaillé en vain, j'ai dépensé mes forces inutilement. » Mais nous oublions qu'il a ajouté : « Cependant, le Seigneur est mon juge, et Dieu ma récompense. » Nous oublions la promesse faite à tout fidèle serviteur de Dieu : « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai une couronne de vie. » Saint Augustin a dit : « *Fortia agere Romanum est, fortia pati Christianum.* » Supporter les épreuves de la vie sacerdotale, cela demande beaucoup de foi et d'amour. Cela exige le courageux ὑπομονή dont parlent longuement saint Pierre, saint Paul et saint Jacques. Cela demande en nous l'esprit qui animait Jésus-Christ, et qui nous rendrait capables de porter sa croix et de le suivre; Τὸν ζυγόν μου, car qui, plus que lui, a eu à endurer la contradiction des pécheurs, l'endurcissement, l'inimitié et le mépris de ceux qu'il est venu servir, auxquels il a donné sa vie? Qui, mieux que lui, a connu la nécessité de la patience et de la souffrance inhérentes à la vie pastorale? Il est suffisant que l'élève soit comme son maître, et le serviteur comme celui qui le commande.

Avec la persévérance arrivera le progrès : non seulement dans le caractère du prêtre lui-même; mais dans l'esprit de son œuvre : une connaissance toujours croissante de la valeur de chaque âme commise à sa charge ; une attention plus vive à épier les occasions de parler ou d'agir — le *mollia tempora fandi* — les portes ouvertes par la Providence de Dieu ; un dévouement croissant pour la cause la plus petite comme pour la plus grande ; un accroissement rapide de l'esprit de force, d'amour, et de jugement droit.

III. — Mais la vie sacerdotale demande de la profondeur en même

temps qu'elle exige la largeur et la longueur. Il existe des vies et des caractères superficiels même dans les rangs du clergé, de bonnes dispositions sans force de volonté. La vie est extérieurement offerte à Dieu, mais n'est pas consacrée à son service. Les devoirs sont remplis avec exactitude, mais le cœur n'est pas à la tâche. Il y a de la diligence sans apport de dévouement. La vie n'a pas de profondeur, de base solide, de convictions fortement enracinées, de désirs intenses. Elle ne va pas plus loin qu'une certaine disposition pour la fonction sacerdotale, un intérêt pour les questions de théologie, ou une préférence pour le milieu ecclésiastique. Elle n'a pas l'amour pour base. Elle n'est pas entraînée par l'amour de Dieu pour nous, ni excitée par celui que nous lui portons nous-mêmes. Il n'y a pas de force dans notre foi, il n'y a pas d'absolu dans notre vie. Elle est superficielle, faible et incolore. De telles vies n'ont pas de racines; elles manquent de fraîcheur et de sève.

Les fondements de la vie sacerdotale doivent reposer plus profondément ; non sur le sol superficiel d'une expérience sentimentale, d'une facilité d'étude ou d'avantages sociaux, mais sur le roc d'une union consciente avec le Dieu incarné, et sur la force de sa présence intérieure, soutenue par une foi vive dans la vocation divine : « comme mon Père m'a envoyé, de même je vous envoie ».

Mais, avant tout, la vie du prêtre doit avoir de la hauteur, c'est-à-dire de l'élévation. Plus que tout autre, le prêtre doit consacrer sa vie à Dieu, il doit identifier sa vie à celle du Christ. C'est avec Jésus-Christ qu'il travaille ; c'est en Dieu qu'il repose. D'ores et déjà, d'esprit et de cœur, il s'élève sur les hauteurs du Ciel où le Christ a pris place. Tout en vivant dans le monde, il vit au-dessus de lui. Il n'est pas consumé par les soucis terrestres et les désirs qui, selon saint Bernard, ne sont que *afflictio spiritus*, *evisceratio mentis*, *evacuatio gratiæ*. Là où est son trésor, là aussi est son cœur. Il est dans une atmosphère plus élevée que l'atmosphère où vivent les autres hommes. Non qu'il s'estime supérieur aux autres ou vivant d'une vie à part. Il n'est point un reclus, mais seulement un ascète dans le for extérieur. Il se mêle librement à ses frères, prend part à leurs joies comme à leurs douleurs. Comme son Maître, il s'assied à la table de noces ; comme son Maître il verse des larmes sur la tombe. Il ne néglige pas les affaires de la terre, mais il n'est pas absorbé par elles.

Mihi res, non me rebus subjungere conor.

La vie n'est pas mue par les joies terrestres ou les considérations humaines, mais par la présence de Dieu caché dans le tabernacle loin des bruits de la terre. Dans une telle vie il existe un calme intérieur qui se reflète souvent dans les actions du dehors; une douceur pleine de puissance, car suivant l'heureuse expression du Père Gratry :

« Qu'est-ce que la douceur? C'est la plénitude de la force. » Saint Ambroise exhorte le prêtre à rechercher la « tranquillitas morum ». Cette tranquillité ne peut venir du l'intérieur; elle doit surgir de dedans. Elle peut être accompagnée de gaieté, d'humeur plaisante et de joie modérée. Mais son caractère principal est une élévation vers le ciel et une sainte quiétude. La vie du prêtre doit rester calme au-dessus des bruits et des agitations terrestres, dominant les tempêtes et les orages. Elle réalise la description que donne Goldsmith du pasteur du village [1].

La vie du prêtre devrait être une vie spirituelle, la vie chrétienne la plus élevée. C'est sa vocation et son devoir de montrer en lui-même la puissance de l'Évangile qu'il prêche et de la grâce qu'il administre. Ce que tout chrétien devrait être, il est tenu de l'être de la façon et dans la mesure la plus parfaite.

Enfin, l'élévation de la vie sacerdotale vers les hauteurs célestes trouve son centre et son *summum* dans le Grand Prêtre lui-même.

De même que notre sacerdoce est le sien, que notre œuvre est la continuation de la sienne, de même notre vie trouve son modèle dans Jésus-Christ lui-même.

C'est ainsi qu'il nous parle dans l'Évangile de ce jour. Je suis le bon Pasteur — le beau Pasteur — ὁ ποιμὴν ὁ καλός — non seulement δίκαιος ou ἀγαθὸς, mais καλός. Et cette gracieuse bonté du premier des pasteurs doit se refléter dans la vie de chaque Pasteur. Le modèle placé devant nous est élevé, mais si ses brebis accourent fidèles à sa voix, quel ne doit pas être l'empressement de ses bergers? Or, à quelle distance éloignée et avec combien peu de courage beaucoup d'entre nous suivent les traces de sa sainte vie! Et cependant c'est là-dessus que repose l'élévation de la vie sacerdotale : non sur une position élevée, sur de hautes ambitions ni sur l'estime et l'admiration des fidèles; mais sur des aspirations vers les choses du ciel et l'ardeur d'un saint désir; sur un amour toujours croissant et une plus forte ressemblance avec le beau Pasteur; enfin sur l'attente de l'arrivée du Jour du Seigneur.

As some tall chiff that lifts its awful form.
Swells from the vale and midway leaves the storm;
Though round its breast the rolling clouds are spread
Eternal sunshine settles on its head.

CHRONIQUE

Remise de la calotte cardinalice à Mgr Ferrata. — La remise de la calotte cardinalice à Mgr Ferrata a eu lieu mercredi matin à l'hôtel de la Nonciature, rue de Varenne.

La cérémonie a eu lieu en présence d'un petit nombre d'invités, parmi lesquels se trouvaient Mgr Enard, le nouvel évêque de Cahors; le duc de Loubot, le comte de Mérode, le Dr de Roaldès, l'abbé Portal, etc.

Le garde-noble marquis Antici Mattei était porteur pour Mgr Ferrata d'une lettre lui faisant part officiellement de son élévation à la pourpre romaine.

Celui-ci a remis alors la lettre à Mgr Peri-Morosini, qui en a donné lecture à haute voix.

Le nouveau cardinal a reçu aussitôt après la calotte rouge des mains du marquis Antici Mattei et l'a posée sur sa tête.

Un court échange de compliments a eu lieu alors.

Le garde-noble marquis Antici Mattei a félicité Son Eminence de l'honneur qui lui était fait, et en termes délicats, a rappelé la brillante carrière diplomatique du nouveau cardinal.

Mgr Ferrata a répondu par l'allocution suivante :

Monsieur le marquis,

En recevant de vos mains le premier insigne de la dignité cardinalice, je dois avant tout remercier Dieu tout-puissant, auteur de tout bien, de l'honneur auquel, malgré mon peu de mérite, je viens d'être appelé. Puis ma pensée se reporte de l'autre côté des Alpes, au pied du trône sur lequel est assise l'auguste et vénérée personne de notre Souverain, dont vous êtes le noble messager. C'est à lui que du plus intime de mon âme j'envoie l'expression de ma profonde et filiale reconnaissance, car c'est par un acte de sa bonté paternelle qu'il a daigné m'inscrire au Sénat de la sainte Église romaine. C'est à lui que j'adresse mes vœux et que j'exprime une fois de plus mon inaltérable dévouement.

Ici, dans ce salon qui est comme une continuation du Vatican, nous pouvons laisser nos cœurs s'épancher, sans crainte de dépasser les limites de la discrétion et de la délicatesse qui conviennent aux enfants lorsqu'ils parlent de leur père. Certes, nous nous sentons fiers et honorés de servir le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Mais dès que ces fonctions — les plus élevées qu'il y ait au monde — sont remplies par un pape comme Léon XIII, à ces sentiments s'ajoute celui d'une admiration sans bornes pour la personne du Pape. Il semble, en effet, que Dieu ait voulu réunir

en lui l'universalité des dons et des mérites, afin qu'en découle une lumière pure et sereine sur la dernière partie, si troublée, de notre siècle.

Homme de doctrine et d'action, de haute intelligence et de noble cœur, théologien, philosophe, penseur, profond politique, il a donné au pontificat romain, malgré les graves et exceptionnelles difficultés que rencontre sa mission divine, une autorité et un prestige devant lesquels s'inclinent, respectueux, les hommes mêmes et les peuples qui ne partagent pas nos croyances.

Dans notre Italie surtout, sa douce, paternelle et belle figure illumin tout l'horizon, et n'est-ce pas avec une véritable explosion de reconnaissance et d'amour que les Italiens ont accueilli sa généreuse intervention en faveur de nos malheureux concitoyens prisonniers en Afrique, intervention inspirée par une pensée à la fois chrétienne et patriotique ?

Je suis donc très reconnaissant à la divine Providence qui me fait entrer dans le Sacré-Collège sous un pontificat aussi glorieux, et je prie ardemment Dieu tout puissant afin qu'il conserve encore pendant de longues années notre Saint-Père le Pape Léon XIII à notre affection, pour la gloire de l'Église.

Après cette éloquente allocution, tous les personnages présents ont félicité Mgr Ferrata, qui s'est dirigé vers la chapelle particulière de la nonciature.

Là, il a prêté serment au Souverain Pontife et à l'Eglise romaine, devant Mgr Celli, faisant fonctions d'ablégat, et Mgr Potron, évêque de Jéricho, témoin.

Un déjeuner intime a réuni ensuite autour de Son Eminence le garde-noble, l'ablégat, son secrétaire, et les membres de la Nonciature.

Dans l'après-midi, Mgr Ferrata s'est rendu au ministère des affaires étrangères et a présenté à M. Hanotaux l'ablégat Mgr Celli, le garde-noble marquis Antici Mattei et le secrétaire, M. l'abbé Samper.

La date de la remise de la barrette cardinalice par le Président de la République n'est pas encore fixée.

L'abbé Duchesne à Cambridge. — On nous écrit de Cambridge :

« Le jeudi 18 juin, l'abbé Duchesne a reçu à l'Université de Cambridge le grade de docteur ès lettres, *honoris causa*. Notre ami était l'hôte du baron Anatole de Hügel, qui est directeur du Musée d'Archéologie. La cérémonie a eu lieu dans la salle du Sénat, grande salle rectangulaire de style italien. A l'une des extrémités se trouve, sur une estrade peu élevée, un grand fauteuil — celui du vice-chancelier — entouré de plusieurs autres réservés aux visiteurs de distinction et aux principaux dignitaires de l'Université. L'ensemble de la salle, ce jour-là, présente un aspect assez peu académique, étant surtout rempli de dames en toilettes d'été ; mais on y voit aussi un certain nombre de *Maîtres* portant la robe noire et la barrette académique. A l'extrémité de la salle on aperçoit quelques jeunes gens qui,

en plus de la robe, portent la patte et le rabat blanc: ce sont des étudiants qui se destinent au doctorat en médecine. Tout autour, les galeries sont bondées d'étudiants, et là encore les dames ne sont pas en petit nombre.

« Le vice-chancelier fait son entrée par une des portes latérales de la salle. Il porte une robe de pourpre avec pèlerine d'hermine qui ressemble exactement au costume des cardinaux. Plusieurs docteurs l'accompagnent, parmi lesquels nous remarquons Lord Acton, professeur d'histoire moderne. Puis viennent les visiteurs qui vont recevoir le titre de docteurs honoraires, tous vêtus de robes rouges aux manches pendantes. Le vice-chancelier s'étant assis, la collation des grades commence aussitôt. Chacun des récipiendaires est présenté à l'assemblée par une courte allocution latine de l'orateur public, après quoi le vice-chancelier, le prenant par la main, le conduit à sa place. Les trois premiers sont des légistes distingués d'Allemagne ou de Hollande. Leurs noms sont connus du monde savant, mais pour les étudiants et pour le public ils ne présentent que peu d'intérêt. Les discours de l'orateur public sont écoutés avec bonne humeur, et parfois donnent lieu à des plaisanteries de la part des jeunes gens qui affectent de ne pas comprendre le latin. Dans un des discours le mot malencontreux *interpretem* s'étant trouvé : « C'est précisément ce que nous demandons », s'écrie une jeune voix partie de la galerie.

« C'est maintenant le tour de l'abbé Duchesne. On dirait que lui, du moins, n'est pas un étranger. Dès qu'il se lève, il est salué par de longues et chaleureuses acclamations. Cette fois l'orateur public est écouté jusqu'au bout, et la fin de son allocution est saluée d'applaudissements qu'il peut s'approprier pour son éloquence, si cela lui convient. Voici le texte de cette allocution :

« Roma ab ipsa ad nos pervenit vir et de rebus sacris et de anti-« quitatis studiis præclare meritus, qui Librum Pontificalem prole-« gomenis amplissimis et commentario doctissimo illustravit, qui « Galliæ antiquæ fastos episcopales condidit, qui cognoscendæ anti-« quitatis causa neque montem Athon neque insulam Patmon inex-« ploratam reliquit. Idem, ad argumenta altiora evectus, non modo « cultus Christiani initia luculenter enarravit, sed etiam in ipsis « originibus Christianis investigandis nuperrime est versatus. Læta-« mur inter Anglos adesse hodie virum summa eruditione, summo « animi candore præditum, qui liberalitate vere Christiana, animo « vere fraterno, etiam Ecclesiam Anglicanam respicit, qui Canta-« brigiæ denique paulisper moratus non obliviscetur unum certe e « Collegiis nostris habuisse quondam magistrum Matthæum Parker, « archiepiscopum Cantuariensem, per quem ordines sacros in Eccle-« siam Anglicanam serie perpetua defluxisse credimus.

« Duco ad vos scholæ Gallicæ in urbe Roma præsidem insignem, « LUDOVICUM DUCHESNE. »

« Après l'abbé Duchesne, vient M. Berger qui est également chaleureusement applaudi du côté des anciens, ceux-ci connaissant bien le savant ouvrage du nouveau docteur sur la Vulgate.

« Après la collection des grades *honoris causa*, vient celle des grades universitaires ordinaires. Les facultés des lettres, de droit et de médecine sont entièrement laïcisées à Cambridge, mais celle de théologie présente encore le caractère ecclésiastique. Les grades ne peuvent être conférés qu'à des sujets ayant reçu les saints ordres, et un *test* d'orthodoxie est exigé. Ce jour-là, un candidat se présente pour un grade ordinaire de théologie; nous avons donc l'occasion de voir cette intéressante cérémonie. Le récipiendaire était le Rev. P. Armitage Robinson, un des plus distingués parmi les jeunes savants de Cambridge; par une curieuse coïncidence, bien que professeur, il n'était pas encore docteur; cela est dû aux règles très strictes touchant l'ancienneté qui sont encore en honneur à la faculté. Après avoir été présenté par un de ses collègues, le professeur Swete, l'un et l'autre revêtus de la robe rouge, il fait alors la profession de foi suivante qui est exigée par les statuts de l'Université :

« In Dei nomine, amen. Ego Josephus Armitage Robinson ex « animo amplector universam sacram Scripturam canonicam, veteri « et novo testamento comprehensam; omniaque illa quæ vera Eccle- « sia Christi, sancta et apostolica, verbo Dei subjecta et eodem « gubernata, respuit, respuo; quæ tenet, teneo; et in omnibus ad « finem usque vitæ perseverabo, Deo mihi pro summa sua miseri- « cordia gratiam præstante, per Jesum Christum Dominum nos- « trum. »

« S'agenouillant ensuite devant le vice-chancelier, le candidat se relève docteur. Puis ce fut le tour des grades de médecine et la cérémonie se termina.

« Nous nous promenâmes alors avec nos amis en costume universitaire dans les rues de Cambridge. Et on ne pouvait s'empêcher, en voyant le costume de l'abbé Duchesne, de faire un rapprochement qui était dans tous les esprits et d'exprimer un souhait que forment tous les amis de l'Église et de la Science. »

Une information du Standard. — Le correspondant du *Standard* à Rome apprend que le Pape a l'intention d'envoyer en Angleterre un prélat en qui il a une grande confiance pour étudier les moyens d'arriver à une entente avec l'Église anglicane.

Le soixante-quinzième anniversaire de la première communion de Léon XIII. — Le dimanche 21 juin a été le soixante-quinzième anniversaire de la première communion du Pape. Sur la demande des sociétés catholiques de Rome, le Saint-Père a daigné accorder une indulgence plénière aux enfants qui se sont approchés ce jour-là pour la première fois de la Sainte Table, et des indulgences partielles aux adultes qui ont communié.

Le cardinal vicaire a convié par un *Invito sacro* les fidèles de Rome à célébrer pieusement cet anniversaire; la Fédération des associations catholiques romaines a publié également, avec l'approbation de l'autorité religieuse, un chaleureux appel; la Société des

pages de Saint-Louis de Gonzague a pris l'initiative du mouvement dans toute la province de Rome. Les élèves des écoles soutenues par la Société promotrice des intérêts catholiques se réuniront, dimanche matin, dans l'oratoire de Caravita — ainsi nommé du Jésuite qui en fut le fondateur — pour la communion générale, et chaque jour de l'octave ils assisteront à une cérémonie dans l'Église de Saint-Ignace.

Dans cette même église où est vénéré le corps de saint Louis de Gonzague, un *Te Deum* solennel sera chanté dimanche soir.

Mgr l'Évêque de Viterbe veut consacrer par une église votive le souvenir de la première communion de Joachim Pecci. En attendant il a fait photographier l'autel où elle eut lieu, il y a trois quarts de siècle. Au bas de la photographie le Saint-Père a écrit ces mots: « Voici l'autel du Seigneur, Dieu est mon espérance depuis ma jeunesse. — Léon XIII, Pape. »

Le 22 juin, le Souverain Pontife a reçu, en les admettant d'abord à assister à sa messe, les chefs des Sociétés catholiques de Rome qui lui ont offert l'hommage de leurs félicitations et de leurs vœux en cet heureux anniversaire.

Dans ce Bref pontifical, adressé à l'Évêque de Viterbe, Mgr Clari, exprime la reconnaissante satisfaction de Sa Sainteté pour les fêtes solennelles célébrées dans cette ville, où Léon XIII fit sa première communion et pour le projet du comité viterbais d'y élever un monument commémoratif de ce jubilé eucharistique.

Le naufrage du « Drummond-Castle ». — Dans cette terrible catastrophe le clergé catholique breton, a fait preuve d'une grande charité qui a vivement ému tous les Anglais.

Sa Grâce l'Archevêque de Cantorbéry vient d'adresser à cette occasion la lettre suivante à M. le curé de Molène :

« Cher monsieur le Curé,

« Vous et vos chers paroissiens ont conquis toutes nos sympathies par la sollicitude si tendre avec laquelle les suprêmes devoirs de la piété et de la religion ont été rendus à ceux que la mer a jetés sur le sol après le terrible désastre du *Drummond-Castle*. Tous les cœurs ont été profondément saisis par le soin touchant avec lequel votre chère congrégation a donné asile, au milieu des vôtres, *in pace*, et avec votre bénédiction, à ceux qui reposent en Jésus-Christ jusqu'au jour de la Résurrection. Vous avez parfaitement raison de parler de la consolation accordée aux pauvres familles! Elles savent que les chers morts reposent en paix dans la terre de France à l'ombre de la Croix. Cette consolation, on la doit à vous, Monsieur le Curé, et à vos bons paroissiens! Un acte de charité accompli avec tant de ferveur rapproche les nations et leur fait sentir le besoin de s'aimer. Nous prions tous pour la continuation de ces sentiments fraternels et pour que le Seigneur répande ses abondantes bénédictions sur votre île si bienfaisante! »

« Croyez-moi, cher Monsieur le Curé,

Votre très dévoué, EDWARD, *Cantuar*.

LIVRES ET REVUES

Histoire de l'Éducation en Angleterre : Les doctrines et les écoles depuis les origines jusqu'au commencement du XIX[e] siècle, par JACQUES PARMENTIER, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers[1].

M. Parmentier a écrit un livre très intéressant. Un Anglais aimera à trouver dans son ouvrage une appréciation intelligente et approfondie de son système national d'instruction secondaire. Un Français qui voudra comprendre un système d'éducation tout différent du sien aura là un guide sûr. L'auteur a étudié de très près notre système d'éducation, il connait notre littérature, et il a eu le bonheur d'être en relations d'amitié avec M. Quick, le plus enthousiaste et le meilleur de tous ceux qui, à notre époque, se sont voués à la science de l'éducation. Mais il ne se borne pas à traiter du système actuel. La plus grande partie de l'ouvrage est historique. M. Parmentier nous trace les origines des grandes écoles anglaises, il nous donne surtout l'histoire de la théorie de l'éducation. Il fait tout cela en maître.

Il est un point cependant sur lequel l'auteur me paraît ne pas avoir assez insisté. Il a, je le répète, très fidèlement raconté les origines de notre système scolaire, mais il me semble qu'il n'a pas suffisamment dégagé le fait que notre système actuel est entièrement moderne. Ce côté de la question n'entrait peut-être pas tout à fait dans son cadre; aussi sans m'y arrêter beaucoup en qualité de critique, je crois pourtant utile d'insister dans l'intérêt du sujet même.

Notre système d'éducation a ses racines dans le passé, mais la grande école d'aujourd'hui est bien différente de celles du XVI[e] siècle. La différence ne porte pas seulement sur le cours des études ou sur les mœurs des élèves. La constitution et l'esprit de l'école, l'idée même de l'éducation, tout cela est changé. Notre système a eu un développement tout particulier, insulaire si l'on veut. Par son origine il se rattache aux idées du XVI[e] siècle communes à toute l'Europe, mais il ne subit aujourd'hui presque aucune influence étrangère. A l'extérieur, il paraît avoir conservé bien des choses du moyen âge. En réalité, il n'en garde presque rien. Si plusieurs établissements remontent à cette époque, on peut bien dire que l'enveloppe seule subsiste. L'organisme est mort et un nouvel être vivant l'a remplacé dans la vieille coquille.

Les anciennes écoles étaient surtout ecclésiastiques, et elles furent

[1] Un vol. in-12. Perrin, Paris.

soumises au for ecclésiastique jusqu'au siècle dernier. Non seulement les maîtres étaient membres du clergé, mais leurs fonctions étaient vraiment regardées comme spirituelles. De même, pour les écoles inférieures, les écoles de grammaire établies dans toutes les villes. Les maîtres étaient nommés la plupart du temps par l'évêque diocésain. et lui seul, d'ordinaire, pouvait les déplacer, ces maîtres remplissaient généralement les fonctions de vicaire à la paroisse. Le dimanche les élèves se réunissaient dans les écoles où ils passaient le temps laissé libre par les offices, se livrant à des exercices de piété et à la lecture. en grec, du Nouveau Testament.

Tout cela a bien changé. Les maîtres, il est vrai, surtout les maîtres supérieurs des grandes écoles, sont encore pour la plupart prêtres, mais leurs fonctions deviennent de plus en plus séculières. L'enseignement, tout en restant chrétien, revêt un caractère moins pratique. Dans les grandes écoles, la chapelle et les offices restent comme un témoignage des origines, et quelques-uns des maîtres y trouvent l'occasion d'exercer une influence individuelle considérable, mais une discipline tout autre a pénétré insensiblement. On peut dire que cette discipline nouvelle caractérise aujourd'hui les écoles anglaises. Connue de tout le monde, elle n'a jamais été réduite en formules. Elle est la même partout dans ses grandes lignes, bien que chaque école ait des traditions particulières gardées jalousement. Toutes sont régies par une sorte de code d'honneur qui lie maîtres et élèves. On y trouve des conventions fort bizarres.

Ainsi, il est entendu parfois que les maîtres ne s'aperçoivent pas de certaines évasions et qu'ils ignorent certaines lois. De même la surveillance est exercée par certains élèves des cours supérieurs, qui prennent le nom de préfets, soit officiellement, soit par convention tacite.

Ces coutumes engendrent bien des abus très difficiles à réprimer. Les directeurs ne peuvent pas les changer, et l'influence morale de la religion ne s'exerce pas sur l'ensemble des élèves.

L'influence ecclésiastique ne s'exerce plus dans les écoles inférieures. Depuis peu elles imitent les grandes écoles en tout. Il y a quarante ans environ, les écoles primaires étaient entièrement désorganisées. L'autorité ecclésiastique n'y fonctionnait plus et rien ne la remplaçait.

Des commissions royales s'occupèrent d'une réorganisation. Le résultat fut immense. L'esprit des grandes écoles pénétra jusque dans les plus petites villes, et un système homogène dans les grandes lignes s'établit dans les vieux établissements.

Le système paraît solide. Il ne faut pourtant pas ignorer ses défauts. On pourrait désirer, par exemple, une influence plus directe de la religion. Ce n'est pas chose facile à réaliser. Feu le chanoine Woodard conçut un projet dans ce sens. Il commença son œuvre en 1848. Comme au moyen âge, il a voulu construire un groupe de collèges où les choses de la religion occuperaient la première place, tandis que les cours seraient faits suivant les principes modernes. Le succès a

été surprenant. Cinq grandes écoles furent construites sur de beaux et magnifiques plans. Les successeurs du vénérable chanoine ont fait construire trois autres écoles. *La Société du collège Saint-Nicolas* les dirige. Elle y conserve le caractère chrétien dans son intégrité. L'Église anglicane possède dans ces écoles une de ses œuvres les plus édifiantes. — A.

Revue des Deux Mondes

Le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* publie un remarquable article de M. Georges Goyau qui a pour titre : *La part religieuse de l'Allemagne contemporaine.* Nous en détachons les pages suivantes où l'auteur trace une peinture de l'Église catholique dans la Prusse rhénane, la Westphalie et la Bavière :

Volontiers on parle de la « catholique » Bavière. et l'épithète est méritée. Elle est, par excellence, l'asile des traditions pieuses ; et le clergé régulier, qui les entretient, est relativement plus nombreux en Bavière que dans toute autre partie de l'Allemagne. Longtemps encore, au-dessus la porte des masures rurales, s'ouvriront les bras d'une madone ou s'allongeront ceux d'une croix. A la cour, des cérémonies survivent, qui partout ailleurs sont disparues. Une fois par an, dans la chapelle royale, le prince régent arme des chevaliers ; c'est à la fête de saint Georges. Debout devant l'autel, sévèrement serrés dans une tunique de soie blanche, les postulans écoutent un sermon, qui les éclaire sur leurs futures obligations. Elles sont doubles : tirer le glaive pour le Christ et l'Immaculée Conception, et se dévouer pour les pauvres et les malades. Entre les mains du prince régent, intermédiaire entre eux et Dieu, ils en prêtent le serment : le prince, alors, leur donne l'accolade, les enrôle dans la milice de saint Georges et préside à leur toilette, à la remise du casque, de l'épée, des éperons, du manteau bleu ciel au collet d'hermine, tandis qu'à l'autel la messe se poursuit et s'achève. On rêverait pour cette scène, comme théâtre, les arceaux d'une cathédrale, et comme témoins, des pauvres et des malades, fourmillant au fond des nefs : l'étroite chapelle, de style jésuite, semble plutôt faite pour des mariages morganatiques que pour des pompes de chevalerie. C'est après la solennité que le comparse populaire est admis : dans une salle du palais les princes et les chevaliers entrecoupent d'une série de toasts un déjeuner des plus somptueux ; ils se passent l'un à l'autre, en signe de fraternité, une coupe archaïque, pétillante de vin, qui dessine une tête de lion ; et derrière un léger rideau de gardes, le bon peuple de Munich défile, jetant sur le gala des coups d'œil brefs et surpris. Survivance d'un âge où la religion créait et ordonnait les fêtes de cour, cette cérémonie de la Saint-Georges, par le fait même qu'elle est un anachronisme, témoigne d'une fidélité littérale aux anciennes coutumes religieuses, trait distinctif de la piété bavaroise. La Bavière a des pèlerinages fréquentés ; Notre-Dame d'Alt-Oetting attire un grand concours de foule ; autour de l'image miraculeuse, des statues d'argent, à demi agenouillées, font sentinelle : ce sont des princes de Bavière, chevaliers servants de la reine céleste.

« Tu ne peux pas aujourd'hui comprendre l'éclat de ton berceau ; tu ne soupçonnes pas pour quels sévères devoirs, pour quels douloureux renoncements la destinée nous a élus. Tous s'inclineront profondément ; en face ils te souriront, et par derrière te déchireront ; n'aie point d'espoir en l'amitié. Mais ta vie épineuse connaîtra des heures de joie ; Dieu a voulu qu'il y eût des grands pour que le bien fût fait à profusion. Fais le bien ; trouver la reconnaissance, c'est chimère. L'ingratitude même t'est réservée ; le salaire, c'est Dieu qui l'offre ; à ceux qui ont fait le bien, il donne la paix. » C'est en 1881 qu'une infante d'Espagne, dont l'enfance avait été promenée dans l'exil, soupirait ces mâles leçons sur le berceau de sa nièce Mercédès. Devenue princesse de Bavière, appliquant ses propres conseils, elle incarne à Munich la charité catholique ; la « Séraphique Union d'amour pour les enfants pauvres et abandonnés », qui fait beaucoup de bien et en rêve plus encore, ne l'a point seulement pour bienfaitrice et présidente, mais pour collaboratrice de sa *Revue*, à laquelle elle adresse, entre autres oboles, celle de ses vers. C'est une cour officiellement catholique que la cour de Bavière.

Mais en dépit des pompes du catholicisme, en dépit même de ses œuvres, la prise qu'il avait jadis sur la vie publique bavaroise va s'affaiblissant. Munich est la seule ville catholique de l'empire où le socialisme se soit implanté ; il détache deux représentants au Reichstag, un au Landtag. Vainement chercheriez-vous, en Bavière, cette correspondance presque adéquate que l'on observe, sur d'autres points de l'Allemagne, entre les données de la statistique religieuse et le résultat des élections législatives : dans les deux circonscriptions de Munich, la proportion des catholiques au nombre total des habitants est, respectivement, de 79 et 88 0/0, et les suffrages recueillis par le centre ne dépassent pas 21 et 28 0/0. Si quelqu'un semblait appelé, par son insigne expérience du terrain catholique, à réparer ces disgrâces, c'était assurément le comte Conrad de Preysing, neveu de Ketteler ; devant lui, les obstacles foisonnèrent ; il fit tout ce qu'il put, non tout ce qu'il eût voulu. Le centre est traité d'invention prussienne par certains Bavarois de vieille souche. Il est contre-balancé, dans les campagnes — spécialement en Basse-Bavière, où il a perdu la moitié des circonscriptions — par la Ligue des paysans (*Bauernbund*), dont vainement il signale les candidats comme protestans ou « libéraux ». On mesurerait assez exactement la force de l'Eglise romaine en Bavière, en disant que l'électeur ne tolère point de la sentir attaquée : M. de Vollmar et ses amis socialistes sont, en matière religieuse, des opportunistes respectueux. Non moins exactement, on mesurerait la faiblesse de cette Eglise, en disant que l'électeur accepte malaisément, pour ses votes, la discipline du clergé : les candidats de la cure ne sont point, forcément, les élus des fidèles. La presse catholique, en Bavière, est moins riche et moins influente qu'en d'autres pays allemands.

L'esprit public, depuis quelques années, échappe lentement à l'Eglise, et les mœurs aussi lui échapperaient-elles ? Certaines statistiques des naissances illégitimes tendraient à le prouver. Dans cette laïcisation de la vie publique, dont le socialisme profite, l'Etat bavarois a sa part de responsabilité : depuis Mongelas, ministre au début du siècle, jusqu'à M. de Lutz, ministre hier, les hommes politiques de la Bavière ont lentement tari la

sève catholique. C'est à l'instigation de ce royaume que fut inséré en 1872, dans la législation de l'empire, le fameux « paragraphe de la chaire », prélude de Kulturkampf. Le premier ministre de Bavière, chancelier actuel de l'empire, fut, en 1869, le seul gouvernant en Europe qui rêvât d'une ingérence des pouvoirs laïques dans les délibérations du concile. Les prêtres « vieux catholiques » hostiles à l'infaillibilité papale furent maintenus par M. de Lutz, vingt ans durant, dans les paroisses catholiques dont ils étaient titulaires. La réunion à Munich d'un congrès des catholiques allemands fut, en 1890, quasiment prohibée. L'établissement catholique, en Bavière, est somptueusement installé; mais dans cette installation il est comme calfeutré. On permet au clergé des œuvres de philanthropie, mais s'il se mêlait trop activement aux conflits sociaux, il risquerait d'être arrêté au nom de l'ordre public. On lui permet de se manifester par des processions et par des missions; mais s'il s'abandonnait à certaines hardiesses de propagande, il risquerait d'être arrêté au nom de la paix religieuse. Au fond de ces églises bavaroises, où l'on ne refuse aucun luxe à Dieu, vous rencontreriez, surtout depuis le congrès catholique qui s'est réuni à Munich en 1895, plus d'un prêtre tout enveloppé des vapeurs de l'encens, qui volontiers échangerait ce confort contre la liberté d'action du clergé rhénan.

Dans la Prusse rhénane et en Westphalie, le catholicisme a pris, en effet, au cours de notre siècle, une allure apostolique et l'attitude d'une puissance sociale. Sans lisières ni compression, ou peu s'en faut, il est ici tout ce qu'il veut être. Le pouvoir central est lointain ; c'est par surcroît un pouvoir protestant : dirigé par un État catholique, un Kulturkampf a l'air d'un rappel à l'ordre (ce qui fait hésiter et douter les consciences) ; dirigé par un État hérétique, il a l'air d'une provocation (ce qui les soulève et les fait vaincre). A la faveur des circonstances se développa peu à peu, dans la Prusse rhénane, un mouvement d'émancipation catholique, qui surprit tout d'abord les clergés et les fidèles des États voisins, façonnés par le joséphisme. Droste-Vischering, archevêque de Cologne, en donna le signal, en se laissant incarcérer à Minden, en 1837, pour rébellion contre la législation civile des mariages mixtes. Les lois de mai, œuvre commune de M. de Bismarck et de M. Falk, décimèrent l'Église rhénane; elles ouvrirent une crise, où plusieurs évêques perdirent leurs sièges et gagnèrent la prison ; mais entre le clergé tracassé par un pouvoir protestant, et le peuple jaloux d'arracher aux industriels protestants une amélioration de son sort, une curieuse alliance fut conclue, qui dure encore et dont le centre prussien profita. L'histoire de cette alliance, sur laquelle nous reviendrons un jour, domine le catholicisme rhénan. Dans la plupart de ses actes, il y eut un mélange de préoccupations religieuses et de préoccupations sociales, qui se soutenaient et s'enveloppaient entre elles. L'Église descendit dans les fabriques, consentit à faire siennes les questions matérielles de l'existence ouvrière. Les fidèles, alors, brisèrent ces compartiments derrière lesquels autrefois ils retranchaient leur vie civique ; et leurs votes allèrent au centre, parce que leurs âmes étaient à l'Église. Elle associait tour à tour les ouvriers de la grande industrie, les paysans, les ouvrières, les commis de boutiques, comme elle avait, dès 1845, associé les compagnons ambulants. C'est en Westphalie et en Prusse

rhénane que prirent naissance ces puissants *Vereine*, lentement ramifiés à travers toute l'Allemagne. Ils trouvaient la place prise par un discret fourmillement d'associations et de fraternités pieuses, œuvres de conservation, qui groupaient en des chapelles bien closes, pour la protéger contre le mal, une dévote élite triée dans la foule. Sans évincer ces *Bruderschaften*, qui dans certaines villes, comme Aix-la-Chapelle, résument encore presque exclusivement l'action catholique, les *Vereine* s'y juxtaposèrent, avec des cadres plus amples et des façons plus conquérantes. On y choquait des verres en même temps qu'on y mêlait les prières; on s'y groupait pour la réalisation concrète et terrestre d'un certain idéal chrétien; loin de fouiller la vaste pâte populaire pour en extraire le levain et empêcher qu'il n'y fût étouffé, on voulait, au contraire, qu'il fermentât au milieu de cette pâte : c'est sur de larges fondations que ces groupes nouveaux étaient assis. Ils dressèrent le peuple catholique à penser par lui-même et à agir par lui-même, sans attendre d'en haut, comme une sorte de supplément à la révélation, un mot d'ordre quotidien pour la conduite politique et sociale. Or il fallait que sur le terrain politique la prépondérance du catholicisme rhénan trouvât son expression : grâce à la vertu éducatrice des *Vereine*, cette expression put prendre une autre forme que celle qu'on appelle vulgairement le gouvernement des curés. Le centre rhénan est d'un acabit fort laïque : il se maintient, avec la hiérarchie ecclésiastique, en une communauté générale d'idées; mais il la laisse en paix et elle le laisse en paix. De la *Gazette populaire de Cologne*, qui depuis trente-sept ans, avec un mélange presque artistique de souplesse et de fermeté, commente et conduit la politique du centre, jamais on n'entendrait dire sommairement, non plus que de l'ensemble des journaux catholiques allemands : « C'est l'organe de l'évêché. » Telle est, en son complexe aspect, l'orientation du catholicisme rhénan.

Il parlait aux foules de justice sociale, voire même d' « exploitation capitaliste », avant que les socialistes ne se fussent présentés. Devancés dans la confiance du peuple, ceux-ci perdirent toute chance de victoire. Leur clientèle, composée surtout d'ouvriers immigrés, se trouve parfois en majorité pour certaines élections professionnelles; mais pour les élections politiques, l'agglomération industrielle qui s'est entassée dans la région de Cologne demeure une bastille du centre allemand. Avec cette fidélité politique, la pratique religieuse va de pair, ainsi que le bon aloi des mœurs; sur cent catholiques, on évalue de soixante-quinze à quatre-vingt-quinze le chiffre des communions pascales; et si l'on excepte la petite principauté de Schaumburg-Lippe, enfoncée d'ailleurs comme un coin dans la Westphalie, cette dernière province et la Prusse rhénane sont les deux pays d'Allemagne où les naissances illégitimes sont le plus rares. Dans un journal de voyage, récemment mis en lumière par le P. Lecanuet, Charles de Montalembert, en 1834, écrivait : « La Westphalie est le foyer du catholicisme dans l'Allemagne du Nord : c'est la Bretagne germanique. » Le témoignage demeure exact. — Georges GOYAU.

DOCUMENTS[1]

ALLOCUTION

DE

N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII

PRONONCÉE

DANS LE CONSISTOIRE SECRET TENU LE 21 JUIN

Venerabiles Fratres

Movente officio ut ecclesiarum viduitati prospiciamus, amplissimumque suppleamus Collegium vestrum, nonnihil præloqui libet de quodam suscepto Nobis consilio, quod rationibus rei christianæ non parum videtur posse conducere. — Ecclesiæ matris nullo quidem tempore defuere studia in iis revocandis invitandisque, quos vel animorum dissensio vel mentium error a sinu suo calamitose abstraxisset : hisce tamen proximis annis, per eas rerum opportunitates quas probe nostis, factum est ut eadem studia Ecclesiæ impensius caluerint. Jamque licuit fructuum expetitorum, quodammodo percipi libamenta, quæ spem alant et alacritatem intendant propositi; maxime quod passim in disiunctis gentibus indicia non obscura increbrescunt quasi inclinantium ad ipsam cum benevolentia animos, et ad hanc Petri Cathedram non sine desiderio coniunctionis veteris respicien-

[1] **Erratum.** — Dans notre numéro précédent, par une erreur typographique, les mots (Extraits du *Guardian*) ont été reportés au bas de la page 569, au lieu d'être placés à la page 568 avant : *Orationes in Ordinationibus Anglicanis adhibitæ*. Il est très important de se souvenir que la description de l'Ordinal anglican envoyée à Rome par le cardinal Pole ne parle pas de ces *Oraisons*. Nous avons cru devoir les reproduire tout de suite après, pour que le lecteur ait sous les yeux ces mêmes oraisons dont le cardinal fait si peu de cas.

tium. Quæ Nos magnopere coram Deo reputantes, si quidquam adhuc apostolicæ caritatis ductu, hac ipsa in causa moliti sumus atque effecimus, sane percupimus multo iam ampliora præsidia, docendo agendoque, iis afferre posse qui regnum Christi quærant in veritate. Et quoniam christianæ doctrinæ gravissimum caput et velut fundamentum continetur germana Ecclesiæ cognitione, idcirco induximus animum, Ecclesiæ imaginem atque formam ex constitutione divina expressam proferre in medium; eo præcipue spectantes ut insigne admirabile unitatis, inditum ei divinitus, luculentius emergat. Profecto, qui Ecclesiam prope aspiciant et contemplentur, qualem divinus auctor voluit et Apostolis tradidit, qualem sancti patres ac doctores per orientem constanter et occidentem conservaverunt, qualem ab ultima antiquitate monumenta in omne genus illustrant, utrumque consequi, cælesti aspirante gratia, necesse est, ut qui dissident, incitamentum capiant et lumen ad unitatem requirendam, qui vero tanti beneficii sunt compotes, id ipsum et pluris faciant et colant studiosius. — Institutum consilium perfecturi propediem sumus, litteris dandis encyclicis ad Episcopos universos : eaque documenta auspiciis committere placet beatissimorum Petri et Pauli, Apostolorum principum, quorum præceptis, laboribus, sanguine, primordia Ecclesiæ, unicæ Christi Sponsæ, sunt gloriosissime consecrata.

Hac vobiscum, Venerabiles Fratres, communicata re, adiicimus animum ad Collegium vestrum. Eiusmodi autem honore dignos censuimus viros aliquot, animi laudibus ingeniique egregios, qui Sedi Apostolicæ sollertiam suam, fidem, devinctamque voluntatem probaverunt; in primis vero qui, variis gestis legationibus, de ea optime sunt meriti.

Hi sunt :

Dominicus Maria Jacobini, Archiepiscopus tit. Tyrius, Nuntius Apostolicus in Lusitania.

Antonius Agliardi, Archiepiscopus tit. Cæsariensis, Nuntius Apostolicus in Austria-Hungaria.

Dominicus Ferrata, Archiepiscopus tit. Thessalonicensis, Nuntius Apostolicus in Gallia.

Seraphinus Cretoni, Archiepiscopus tit. Damascenus, Nuntius Apostolicus in Hispania.

Quid vobis videtur?

Itaque auctoritate omnipotentis Dei, sanctorum Apostolorum Petri

et Pauli, et Nostra, creamus et publicamus S. R. E. Presbyteros Cardinales

DOMINICUM MARIAM JACOBINI,

ANTONIUM AGLIARDI,

DOMINICUM FERRATA,

SERAPHINUM CRETONI.

Creamus præterea duos alios S. R. E. Cardinales, quos in pectore reservamus, arbitrio Nostro quandocumque evulgandos.

Cum dispensationibus, derogationibus, et clausulis necessariis et opportunis. In nomine Patris ✝ et Filii ✝ et Spiritus ✝ Sancti.
Amen.

UN DISCOURS DE LORD HALIFAX

A l'assemblée annuelle de l'*English Church Union*, tenue le 18 juin, après que l'on eut procédé à la réélection des membres du Bureau, Lord Halifax a prononcé un important discours que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire.

Au sujet de la question de l'éducation, je ferai cette déclaration. Nous avons une occasion qui ne se représentera jamais de résoudre la question scolaire et de lui assurer son caractère religieux; et nous sommes tenus par toutes les considérations de principes et d'opportunité à nous en servir et à nous en servir sagement et bien. Les écoles libres ne peuvent pas, sauf des cas exceptionnels, espérer pouvoir rivaliser avec les écoles officielles qui dépendent du Trésor public et disposent en tous cas des subventions provenant de taxes presque illimitées. Il est nécessaire, dans l'état actuel des choses, qu'un système national d'éducation soit substitué à l'initiative privée, et toute la question se résout à celle-ci: le système sera-t-il équitatable et aura-t-il un caractère religieux, c'est-à-dire un caractère chrétien distinct et défini, ou bien sera-t-il injuste et irréligieux, se couvrant du manteau d'un faux et prétendu christianisme, qui irait jusqu'à comprendre l'unitarianisme? Les écoles qui donnent un enseignement chrétien défini et enseignent l'Évangile intégral se verront-elles soumises à une sorte d'amende pour cet enseignement et placées dans un état d'inégalité permanente et évidente avec les écoles qui ne donnent aucun enseignement religieux, ou bien se contentent d'un christianisme bâtard? Je ne crois pas que le peuple de ce pays soit irréligieux ou injuste, et quand il comprendra, comme il commence à le comprendre, que les anglicans et les catholiques romains sont prêts à bâtir des écoles sur leurs propres ressources et à les maintenir en bon état; qu'ils sont prêts à se soumettre volontiers à toute mesure, inspection ou autre, destinée à assurer le contrôle

du degré d'enseignement qui y est donné; qu'en outre, ils sont disposés à accepter quiconque voudra fréquenter ces écoles et que tout ce qu'ils demandent, c'est la même subvention annuelle que celle qui est donnée pour couvrir les dépenses des écoles publiques, déjà bâties aux frais de l'État —: le peuple de ce pays, dis-je, ne refusera pas d'accéder à une demande dont le droit fondé est si évident et qui sauve le Trésor d'un surcroît de dépenses pour la construction des écoles nouvelles qu'il faudrait bâtir, dans le cas où les écoles libres viendraient à disparaître. Nous insistons sur la nécessité de l'éducation religieuse, et cet enseignement doit être en conformité avec la religion de ceux à qui l'école appartient et qui nomment les professeurs. Nous insistons sur la liberté qu'il doit y avoir de créer partout de semblables écoles; nous proclamons encore que ces écoles ont droit aux mêmes subventions, ni plus ni moins, que celles accordées aux écoles bâties aux frais du Trésor public, et que ce droit ne saurait nullement dépendre du taux des souscriptions privées que peuvent recevoir ces écoles. Ce sont ces droits que nous voulons affirmer et, ce qui est plus, que nous voulons obtenir. Le plus tôt sera le mieux. (*Applaudissements.*)

La vérité est que ce que l'on appelle le conflit scolaire n'est autre chose que la vieille controverse arienne, sous une forme nouvelle. La question est de savoir si nous aurons des écoles sans le Christ ou avec Lui; ce combat est donc juste, et nous finirons par remporter la victoire si nous Lui sommes fidèles.

Dans cet ordre d'idées, il y a deux passages dans les lettres de Mathieu Arnold récemment publiées, qui s'appliquent merveilleusement à la situation présente. « Étant donné que les libéraux, dit-il, s'appuient sur les protestants dissidents et adoptent tous leurs préjugés sans cependant y croire, mais simplement pour s'emparer du pouvoir par leur assistance, je n'ai aucun désir de les voir victorieux... Le danger, pour le pays, c'est l'absence complète de principes chez nos hommes politiques. Ils interrogent anxieusement l'opinion publique et essaient de satisfaire à ses désirs. Mais l'opinion publique étant aveugle et incertaine, il s'ensuit que notre politique est aveugle, et que nous flottons au gré du vent. » Ne retrouve-t-on pas trop là, jusqu'à un certain point, le tableau de ce qu'est le parti conservateur et religieux à l'heure actuelle? Un parti politique et une Église ne peuvent pas reposer sur des négations. Affirmons hautement nos principes, et la victoire nous restera. J'ajouterai simplement que la

clause 27 implique seulement le droit qu'ont les parents d'avoir leurs enfants élevés dans leur propre religion. Rappelons qu'ils sont tenus de les envoyer à l'école, et cette clause qui n'est pas seulement juste en elle-même, mais par son principe, est préférable au présent système qui laisse un certain nombre d'enfants dans le cas de ne recevoir aucune instruction religieuse que ce soit. (*Applaudissements.*)

Au sujet de la loi du divorce et du mariage, il me semble que, finalement, la question dépend surtout du clergé. Après l'attitude de la convocation de la Province du Nord (York), les prêtres de l'Église d'Angleterre refuseront assurément de se prêter plus longtemps à des violations de la loi de l'Église à cet égard, violations auxquelles malheureusement, nous avons trop été accoutumés en ces derniers temps. Les prêtres refuseraient-ils de marier les personnes dont les maris ou les femmes sont encore vivants, il serait impossible, je crois, de les obliger à le faire. Et dans le cas où l'on essaierait de forcer le clergé à faire violence à sa conscience et à célébrer des mariages interdits par l'Église d'Angleterre, dont la loi est en conformité, sur ce point, avec celle de toute l'Église occidentale, cette tentative, semblable à celle des procès ritualistes quand on essaya d'imposer au clergé les décisions du conseil privé, en matière religieuse et dans un sens défavorable aux rubriques inscrites dans le *Book of Common Prayer*,— cette tentative, dis-je, ne servirait, comme d'ailleurs dans les cas que je viens de rappeler, qu'à venger et à établir d'une manière définitive la loi ecclésiastique.

J'en viens maintenant à l'affaire de la Réunion. Depuis notre dernière réunion annuelle, on a beaucoup parlé et écrit sur ce sujet, et il me semble que nous n'avons pas lieu d'être mécontents des résultats obtenus. (*Applaudissements.*) Tout le monde admet presque sans exception, que la réunion est désirable en elle-même ; les seules divergences d'opinions portent sur les difficultés qui barrent la route et la manière dont on pourra les surmonter. C'est déjà un avantage immense que la question en soit arrivée à occuper comme elle le fait l'esprit public, bien qu'à cette occasion on ait dit certaines paroles plus propres à retarder qu'à hâter le triomphe de la cause. D'ailleurs, il vaut bien mieux que certaines opinions soient franchement exprimées et que la question soit livrée à la plus libre et la plus entière discussion. Si vous me le permettez, je vous présenterai à l'occasion de cette assemblée à certaines considérations historiques dont l'importance a été mise en lumière par les controverses qui ont eu lieu au cours de cette année.

En premier lieu, tout ce qu'on a dit démontre amplement cette conclusion : pour porter un jugement équitable sur les événements du XVIe siècle qui intéressent la cause de la réunion et imposent des devoirs sérieux, tant aux anglicans qu'aux catholiques romains, il est absolument indispensable de se rappeler l'histoire de l'Europe occidentale immédiatement avant, pendant, et aussitôt après le grand schisme du siècle précédent. On ne se souvient pas assez, ce me semble, de l'influence excercée par les événements ; c'est pourquoi je désire dire quelques mots sur ce sujet, établir quelques considérations et vous faire part des conclusions qui me paraissent s'en dégager, et s'imposer à l'attention de quiconque veut être juste et impartial. Pour cela, je résumerai brièvement l' « Histoire des Papes » de Pastor, ce qui mettra mes paroles à l'abri de tout soupçon de partialité ou de préjugé.

La cour papale d'Avignon a été caractérisée par une mondanité déplorable. Les difficultés financières des Papes s'étaient beaucoup accrues depuis qu'ils s'étaient établis sur le sol français, ce qui amena les financiers de la cour pontificale à adopter les moyens les plus discutables pour couvrir le déficit. On recourut au système vexatoire des annates, des réserves et des expectatives, qui entraînèrent avec elles une foule d'autres abus. Les officiers de la cour papale ne laissaient échapper aucune occasion de s'enrichir, rien ne pouvait se faire sans argent ; il fallait acheter tout, jusqu'à la permission de recevoir les saints ordres.

En 1372, les monastères et abbayes de Pologne formèrent une ligue de résistance au Pape, à cause, déclaraient-ils, des exactions que la cour Papale faisait subir au clergé. D'après eux, les choses en étaient venues à un tel point qu'on n'était plus guère chrétien que de nom. De fait, l'immoralité débordait de toute part et dépassait tout ce qu'on avait vu depuis le Xe siècle. Sainte Catherine de Sienne fait constamment allusion à la mondanité du haut clergé, et ses reproches sont confirmés par tous ses contemporains. Ce fut au milieu d'un tel état de choses qu'éclata le grand schisme, et le centre même d'unité devint l'occasion de discourir pour l'Église. « Nos péchés, dit un écrivain de cette période, ont certainement mérité ce châtiment, jamais la haine, l'orgueil, l'ambition n'ont été plus puissants. » La confusion était, en effet, indescriptible ; il semblait impossible de savoir qui était le vrai pape. De part et d'autre on trouvait des saints canonisés ; on peut dire sans exagération que l'existence même de l'Église semblait mise en question, et tout cela au moment même où le besoin de réforme, qu'un tel état de choses rendait impossible, était plus urgent que jamais.

Les cardinaux convoquèrent le concile de Pise contre les deux papes à la fois. « Le monde entier, disait-on, le clergé, tout le peuple chrétien savent qu'une réforme de l'Église militante est aussi nécessaire qu'avantageuse ; bientôt les pierres elles-mêmes devront se joindre à eux pour la réclamer. »

L'élection de Martin V au concile de Constance aurait pu être pour la chrétienté une source de bonheur sans mélange, s'il avait, dès le début, pris vigoureusement en main la question capitale de la réforme de l'Église. Mais les événements ne tardèrent pas à montrer combien peu l'on pouvait attendre de lui. Toutes les réformes entrainaient une diminution des revenus de la cour pontificale ; et les États de l'Église ne pouvaient être défendus que par des troupes mercenaires; il fallait des sommes considérables pour les Légations; tout cela était d'ailleurs intimement lié au gouvernement ecclésiastique centralisé, legs du moyen âge. Personne n'osait l'attaquer le premier, parce que, suivant l'expression du doyen de Saint-Paul, tout le monde admettait que le Pape était l'organe de l'Église et que tout le pouvoir de celle-ci se résumait en lui. Un prélat anglais, l'Abbé de Beaulieu, déclara hardiment au Pape que, si Sa Sainteté ne prenait pas l'initiative de supprimer les abus de l'Église, les puissances séculières s'y emploieraient. Les difficultés atteignirent leur plus haut degré au concile de Bâle, dont la conduite sembla faite à dessein pour provoquer une lutte désespérée entre le Pape et le concile. En Allemagne, on souleva des questions qui touchaient à l'autorité même du Pape ; on disait que l'on refuserait l'obédience afin de se soustraire aux exactions des Italiens. En France la pragmatique sanction privait le Pape de toute influence dans les affaires ecclésiastiques intérieures du royaume, tandis qu'en Angleterre le *Statute of Provisors* fournissait un exemple du travail accompli par le même esprit et les mêmes idées.

En même temps, dans le domaine politique, la ruine de la grande unité politique du moyen âge avait développé l'esprit de nationalité, qui, dans son sens le plus étroit, était l'esprit du monde ancien par opposition à l'idée de l'Empire chrétien rattaché à une seule Église. Dans la sphère de la littérature et des arts, on pouvait observer les mêmes tendances; la Renaissance était animée d'un double esprit. Il y avait d'un côté le désir de retourner à la vieille conception classique de la nature ; de l'autre, celui de réconcilier avec le christianisme ce qu'il y avait de bon dans l'enseignement classique. L'Église n'était pas ennemie des bonnes tendances de la Renaissance: au contraire, elle leur accorda la plus grande liberté possible, et nulle

part on ne put voir une plus grande liberté intellectuelle que dans la Ville Éternelle, liberté difficilement comprise par un siècle qui a perdu l'unité de la foi. L'idée maîtresse de Nicolas V était de faire de la capitale de la chrétienté la capitale de la littérature classique et le centre de la science et des arts; mais, malheureussment, cette renaissance se produisit à une époque où la mondanité et la corruption étaient très répandues. Les tendances regrettables de ce mouvement prirent un empire effrayant sur les hautes classes; confesser la foi chrétienne et l'estimer davantage que la philosophie païenne était taxé en bien des cas, au dire de Pétrarque, de stupidité et d'ignorance. Ce fut, en effet, une triste période de corruption presque générale et de torpeur dans la vie de l'Église: période où, aux périls directement amenés par une telle situation, s'ajoutait encore un danger d'un caractère indirect mais très spécial pour les âmes sérieuses; et ce danger était en proportion exacte du mécontentement qu'elles éprouvaient en voyant combien leurs nécessités de besoins spirituels étaient négligés par ceux qui représentaient l'Église. Plus s'affaiblissait l'espérance d'une réforme accomplie par l'Église, et plus le mouvement réformateur en dehors d'elle devenait populaire et puissant. Dans ces circonstances il suffisait d'un événement secondaire et accidentel pour précipiter un mouvement qui de fait se préparait depuis longtemps.

En Angleterre le divorce d'Henri VIII servit de point de départ. Quiconque connaît l'histoire et les usages de l'époque admettra sans hésiter qu'Henri VIII avait des raison plus que sérieuses de croire à la possibilité de son divorce. Le doute portait sur la légalité du mariage en lui-même; le pays tout entier attendait avec anxiété un héritier du trône. On sait d'ailleurs que la question de divorce avait été soulevée avant que le roi n'eût vu Anne Boleyn. Rien à la vérité n'eût été plus simple que le divorce, basé sur une affirmation *ex parte*, si seulement Catherine d'Aragon avait voulu ne pas s'y opposer. L'exemple du divorce de Louis XII avec la fille de Louis XI, et plus tard celui du divorce d'Henri IV avec Marguerite de Valois, montrent que, dans une occasion si exceptionnelle, en tenant compte de toutes les circonstances passées et présentes, qui toutes étaient de nature à faire naître un conflit avec le pape, une rupture avec Rome ne devait en rien froisser les chrétiens de ce pays ni impliquer des circonstances étranges à leurs yeux. Les relations de l'Angleterre avec l'Empire n'avaient jamais été les mêmes que celles du reste de l'Europe occidentale. Les prétentions de l'Angleterre

d'être par elle-même un empire, avaient leur contre-coup sur les relations du souverain avec l'Église. L'interdiction des appels et recours à Rome n'était pas d'une autre espèce que plusieurs prohibitions antérieures. Et même l'exécution de l'évêque de Rochester, pour avoir accepté le chapeau de cardinal, ne différait que par le degré de violence de la conduite d'Alphonse V d'Aragon au siècle précédent, lorsqu'il menaça de mort le cardinal-légat, s'il entrait dans le royaume, et interdit la publication des bulles pontificales. Si l'on voit dans la juridiction non pas une simple autorité spirituelle mais une autorité spirituelle munie de moyens extérieurs de coercition pour faire respecter ses décisions, et s'exerçant sur une foule de sujets d'ordre quasi temporel, le refus de reconnaître au Pape une telle juridiction ne différait que par le degré de ce que l'on avait fait en France par la pragmatique sanction, et ce refus n'atteignait pas nécessairement l'autorité spirituelle du Saint-Siége comme tel. Le conflit qui eut lieu sous Henri VIII ne fut qu'une reproduction sous une forme plus aiguë, de faits qui s'étaient passés au siècle précédent. Il en fut autrement sous Édouard VI; mais sous Élisabeth, à part quelques différences importantes, résultat de sa position personnelle et conséquences de la désastreuse politique du règne de Marie, le conflit reprit sous beaucoup de rapports la forme qu'il avait eue sous Henri VIII. La politique suivie par Marie Tudor avait mis les forces du parti réformateur aux mains des plus violents puritains. La position personnelle d'Élisabeth, en raison des doutes qui pesaient sur sa légitimité, n'était rien moins qu'assurée. Elle ne pouvait être certaine que l'Espagne et la France ne soutiendraient pas, à l'occasion, quelque prétendant au trône. Il lui était également impossible de s'appuyer sur ceux qui favorisaient l'alliance espagnole, et sur les partisans de la France et de la reine d'Écosse, légitime héritière, sinon prétendante. Élisabeth n'avait aucun penchant pour les réformateurs violents; mais, dans les circonstances où elle se trouvait, on peut se demander jusqu'à quel point elle pouvait se passer de leur concours. Dans sa situation elle n'aurait pas pu faire autre chose que ce qu'elle a fait, et c'est une preuve qu'elle ne désirait guère rompre avec le passé.

Elle ne donna aucun encouragement aux puritains. Elle abandonna le titre de chef de l'Église, se contentant d'affirmer les anciennes prétentions de la couronne qui faisaient du roi la source de toute juridiction, c'est-à-dire de toute autorité coercitive, sur toutes les personnes et pour toutes les causes. Elle se déclara disposée à

envoyer des représentants à un concile général, présidé par le Pape, à condition que le lieu de réunion de l'assemblée fût déterminé d'un commun accord, que l'on y reconnût la situation légitime des évêques anglais et que le Pape ne serait pas supérieur au concile qu'il présiderait. Elle déclara également qu'elle veillerait à faire observer en Angleterre les décisions du concile, pourvu qu'elles fussent conformes aux décisions des anciens conciles œcuméniques, en particulier des quatre premiers. Personne ne devait prêcher autre chose que la doctrine des anciens docteurs et Pères catholiques, et l'on repoussait hautement toute intention de condamner ou de rejeter les usages des Églises de France, d'Espagne et d'Italie, sauf sur les points où ces Églises s'étaient elles-mêmes éloignées de leur ancienne et légitime pratique. Elle refusait de donner aucune sanction légale aux trente-neuf articles, et ce ne fut qu'après la publication de la bulle de Pie V, *Regnans in excelsis*, qui la frappait d'excommunication et de déposition, qu'elle se décida, en désespoir de cause, à sanctionner les trente-neuf articles, et à les imposer, mais au clergé seulement.

D'autre part, comment l'a-t-on traitée? Des hommes qui ne désiraient pas la tolérance, mais dont le but était de renverser l'ordre de choses existant, dirigèrent contre elle une série de complots et de conspirations, qui mirent en péril son trône et sa vie pendant presque toute la durée de son règne. Parsons, le plus actif des jésuites anglais, était l'âme et l'inspirateur de toutes ces intrigues et de tous ces complots.

Que penseraient aujourd'hui la reine et le peuple anglais, si les gens qui s'amusent à appeler une princesse bavaroise reine d'Angleterre et désignent la reine comme princesse douairière de Saxe-Cobourg, si ces gens, étant à la tête d'une puissante confédération, soutenus par l'empereur d'Allemagne et par le Pape, n'attendaient qu'une occasion favorable pour envahir le pays, déclarer les Anglais déliés de leur serment de fidélité, et, en attendant, étaient occupés à ourdir et à encourager directement des complots contre la vie de notre souveraine? (*Rires et applaudissements.*) Que penserait le pays et quelle serait l'attitude du gouvernement à l'égard des citoyens qui ressembleraient aujourd'hui aux malheureux Anglais catholiques romains de cette époque; quelque fidèles sujets qu'ils pussent être, la bulle du Pape les plaçait dans une telle position qu'il leur était presque impossible de manifester leur fidélité et de rendre raison de leur conduite au moment même où leur attachement était plus important que jamais?

Tout gouvernement, toute assemblée, dès lors qu'ils craignent pour leur sécurité, deviennent nécessairement cruels, et personne ne saurait s'étonner, tout en les déplorant, des exécutions faites à Tyburn et de la conduite du gouvernement d'Élisabeth en ces circonstances. Depuis Richard II, il n'y avait, pour ainsi dire, pas eu un seul souverain anglais qui n'eût eu à écarter un prétendant éventuel à la couronne ; Marie Stuart se rendait fort bien compte que le succès de ses partisans devait entraîner la disparition d'Élisabeth ; aux yeux de celle-ci, l'exécution de Marie ne différait pas notablement de l'exécution du comte de Warwich et de la comtesse de Salisbury par Henri VIII, ou de celle de lady Jane Grey, par Marie Tudor.

Ceux qui eurent le plus de motifs de se plaindre de la bulle *Regnans in excelsis* furent les catholiques romains d'Angleterre. Elle rendit leur position presque intolérable et fut la cause directe de l'exécution d'un grand nombre de jeunes clercs absolument innocents de tout complot contre la reine. Mais ce ne fut pas seulement pour les catholiques anglais que cette bulle eut des conséquences désastreuses. Elle eut incontestablement pour effet de faire passer pour un temps la direction de l'Église d'Angleterre aux mains des puritains, direction qui ne fut enrayée qu'après la mort de Charles Ier et de l'archevêque Laud.

Une personne haut placée dans l'Église romaine a dit récemment que la bulle *Regnans in excelsis* fut promulguée par Pie V à l'instigation de personnes qui avaient plus de zèle que de prudence et de savoir ; que le Pape avait essayé par tous les moyens d'en arrêter la publication, mais qu'on avait outrepassé ses ordres, enfin qu'il était trop tard. S'il en est ainsi, et tout porte à croire que telle est la vérité, nous avons là un nouvel exemple de ce que peuvent faire les mauvais conseils ; cela prouve la justesse de cette parole d'un Pape récent qui disait que « la perte de l'Angleterre était due à la politique de ses prédécesseurs ». Pourquoi vous rappeler aujourd'hui tout cela ? Pour réveiller d'anciennes animosités ? Non, certes, mais pour montrer l'inutilité des controverses de ce genre et faire voir que la responsabilité du schisme n'est pas toute d'un seul côté. Il y a de part et d'autre beaucoup à pardonner, beaucoup à déplorer, de grandes fautes, de grandes cruautés et un langage d'une grossièreté choquante pour nos oreilles modernes. Comme exemple de ce que pouvaient dire les uns des autres à cette époque des gens qui n'étaient séparés que par des divergences dans la manière d'agir, lisez le langage des jésuites et des séculiers, enfermés à Wisbeach. Nous avons

ous beaucoup à pardonner, et beaucoup à nous faire pardonner. Ne nous souvenons du passé que pour écarter à l'avenir les mêmes erreurs et essayons honnêtement de préparer l'Église romaine et l'Angleterre à se mieux comprendre qu'elles n'avaient pu le faire depuis le commencement du schisme. Tous nos principes nous y obligent absolument. Nous n'aspirons pas seulement à la réunion parce qu'elle plaît à notre imagination et à nos goûts. Nous y aspirons et nous y travaillons parce que c'est là pour tout chrétien un devoir strict auquel il ne saurait se soustraire. (*Applaudissements.*) C'est le couronnement légitime et nécessaire du mouvement d'Oxford, si le succès de ce mouvement est destiné à être complet. Vous dites qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir qu'une seule Église : c'est incontestable. Vous dites que l'unité de l'Église est organique, qu'elle est le résultat de l'union de ses membres dans le corps du Christ, par l'opération du Saint-Esprit agissant dans cet organisme et par ses sacrements, canaux de la grâce institués par Jésus-Christ : c'est encore vrai; mais ne voyez-vous pas aussi que, précisément parce que cette unité est essentiellement surnaturelle et divine, vous êtes tenus de travailler à sa manifestation visible? Ne voyez-vous pas que pour ceux qui, par hypothèse, ne font qu'un dans le Christ, l'acceptation d'une séparation extérieure, les uns d'avec les autres, est une contradiction et une inconséquence? Comment une Chrétienté divisée peut-elle défendre sa foi? Comment ceux qui aiment Notre-Seigneur et les âmes pour lesquelles il est mort peuvent-ils être satisfaits de vivre séparés de leurs frères en tout ce qui concerne la vie de leur âme? Quel est le grand motif de désirer une semblable réunion? M. Birrell est bien près de la vérité, quand, dans un récent article, il le voit dans la croyance à la présence sacramentelle du Christ, dans la réalisation de notre participation actuelle à l'unique sacrifice éternel qui efface les péchés du monde et qui obligent tous ceux qui regardent la présence sacramentelle comme le centre de leur vie spirituelle à désirer si ardemment la réunion. Remercions Dieu des encouragements qu'il a déjà donnés à cette œuvre de paix.

Quelle n'est pas l'œuvre accomplie au cours de ces deux dernières années! Certainement nous ne nous attendions pas à voir un évêque anglais logé au Kremlin, représenter l'Église d'Angleterre au couronnement du tzar. (*Applaudissements.*) Nous espérons qu'un tel commencement peut être le point de départ de grands résultats dans l'avenir. Nous ne nous attendions certainement pas davantage, il y a deux ans, à

ce que le Pape, évidemment mû par le désir de la paix et dans l'espoir d'écarter l'un des plus grands obstacles à l'entente et à la réunion entre l'Angleterre et Rome, nommât une commission chargée d'examiner la validité des ordres anglicans et exprimât si clairement son désir de rendre justice à l'Église d'Angleterre en faisant entrer dans la commission un homme tel que l'abbé Duchesne. (*Applaudissements.*) Nous eussions encore moins espéré qu'on eût bien accueilli à Rome la présence de deux prêtres anglais venus pour fournir aux membres de la commission les informations qu'ils possédaient. De tout cela, et d'autres choses encore, les amis de la paix doivent être profondément reconnaissants. Quelles que puissent être nos fautes — et elles ont été nombreuses et graves — plus nous sommes certains qu'une injustice a été commise dans le passé à l'égard de l'Église d'Angleterre, plus nous devons désirer que maintenant on lui rende justice, non seulement à cause d'elle, mais en vue des conséquences qui doivent résulter de la disparition d'un des principaux obstacles à la réunion. Aussi bien, devons-nous rappeler ici les paroles de M. Gladstone dans la très noble lettre qu'il a écrite pour la cause de l'union (*applaudissements*), et constater avec lui quel courage, quelle ardente charité, quel réel désir de paix doivent animer le Pape pour qu'après tous les troubles du passé, en présence de toutes les difficultés du présent, et malgré l'opposition déclarée et tenace de plusieurs personnes qui semblaient pouvoir exercer une influence sur lui en la matière, il se soit résolu à examiner par lui-même et à rechercher s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour rapprocher dans l'unité les Églises séparées de la Chrétienté. Quant aux résultats probables de la Commission, il nous est permis, je suppose, de conserver nos opinions personnelles sur la question. Ceux qui connaissent le mieux l'histoire et la théologie véritable de l'Église d'Angleterre se réjouiront d'autant plus que cette histoire et cette théologie seront plus soigneusement examinées (*applaudissements*); mais quels que soient les résultats immédiats, l'initiative prise par Léon XIII doit toucher le cœur de tous ceux qui aiment l'Église d'Angleterre, et le Pape peut être certain qu'il a fait et qu'il fait plus qu'on n'aurait pu croire possible, pour réparer les divisions causées par les générations précédentes. (*Applaudissements.*)

Dans cet ordre d'idées, ce serait certes une ingratitude que de ne pas faire allusion à la *Revue anglo-romaine*. Elle fait une œuvre utile entre toutes. Elle est très lue à l'étranger et dans les milieux les plus élevés. Quand elle n'aurait fait autre chose que de publier un ou-

vrage tel que les *Considerationes modestæ* de l'évêque Forbes, elle aurait déjà rendu un important service. Mais, si l'on veut se rappeler que la *Revue* permet un utile échange d'idées sur tous les sujets les plus importants, sur lesquels nous avons tous tant à apprendre les uns des autres, on ne peut que se féliciter de la fondation de ce périodique. Laissez-moi signaler, à titre d'exemple, les articles du Père Puller, précédés d'une lettre de l'archevêque d'York, où l'on démontre que, sur la doctrine du Sacrifice Eucharistique, il n'y a réellement aucune différence entre l'enseignement de l'Église d'Angleterre et celui de l'illustre Bossuet (*applaudissements*) ; sur les questions d'histoire ecclésiastique et de théologie, je citerai, entre autres, les articles de l'abbé Boudinhon et de Mgr Gasparri ; sur les questions de critique biblique et historique, les importants articles de l'abbé Loisy.

A propos de ce dernier, quel avantage n'est-ce pas pour les lecteurs anglais, de pouvoir ainsi connaître les travaux d'un savant comme l'abbé Loisy sur un sujet aussi vaste et dont l'importance s'accroît tous les jours ? En dehors de ce qui est strictement *de fide*, le temps présent exige la plus grande liberté possible. Les dénis de liberté amènent la licence et la révolution, et ce qui est vrai en matière politique ne l'est pas moins en matière théologique.

Toutes ces questions de critique historique et théologique s'imposent à l'attention ici et au dehors, et pour les traiter comme elles doivent l'être, nous trouverons un précieux secours dans ce que disent et écrivent, sur le continent, des critiques et des théologiens savants impartiaux. Permettez-moi de demander à tous ceux qui le pourront et qui lisent le français, de s'abonner à la *Revue* ; on peut se la procurer chez MM. Parker, 27, Broad Street, à Oxford.

Pour conclure, laissez-moi rappeler une fois de plus que l'œuvre de la réunion est nécessairement difficile. Comme l'a si bien dit M. Gladstone, plus les divisions sont anciennes, plus elles s'enveniment et plus il est malaisé de les guérir. Il faut donc s'attendre à rencontrer de grandes difficultés, et il ne servirait de rien de les ignorer. Ce qu'il faut se demander, c'est comment et quand on pourra les aborder ; et ici je dois rappeler encore que, lorsque deux personnes ont eu une querelle et veulent se réconcilier, elles ne commencent pas par insister sur leurs torts réciproques. La première chose à faire c'est donc de créer une atmosphère amicale d'idées et de sentiments, de stimuler le désir d'union ; ensuite, sous l'action de ces sentiments, d'aborder les difficultés qu'il faut résoudre. Je crois que, si des deux

côtés on était animé d'un réel désir d'entente, ces difficultés apparaitraient beaucoup moins sérieuses qu'on ne le suppose communément.

Une partie de l'épiscopat, comme celui de l'Église anglicane, est tenue par ses principes de soumettre son jugement à celui de l'épiscopat dans son ensemble. (*Applaudissements.*) Comme membres fidèles de l'Église d'Angleterre nous sommes tenus d'accueillir toutes les propositions qui nous permettront de nous rendre compte de ce jugement de l'épiscopat sur les points qui nous divisent. Le Pape, par sa position de premier évêque de la chrétienté, est en situation de faire dans cette direction des démarches qui ne sont possibles à aucun autre.

La conférence de Lambeth, qui se rassemble l'année prochaine, semble devoir être une occasion spécialement préparée par la Providence pour amener de part et d'autre de telles démarches. Il n'est personne ici qui n'accueillerait du fond du cœur toute avance de la part de Léon XIII, dans le but de faciliter la reprise de ces relations entre Rome et l'Angleterre, qui rattachaient saint Augustin, premier archevêque de Cantorbéry à saint Grégoire le Grand, et aux vénérables traditions de l'Église romaine. Puissent ces grands saints, qui firent tant en ce monde pour l'Angleterre, nous obtenir là-haut, par leurs prières, ce qui serait pour tant de cœurs une source de joies sans mélange! Et puissions-nous voir ce jour où l'*Ecclesia anglicana* et la race anglo-saxonne reprendront leur place et leur influence d'autrefois dans les conseils de la Chrétienté! (*Applaudissements prolongés.*

Les rêves d'aujourd'hui sont les réalités de demain, et un Pape, qui serait capable de préparer le retour des Églises chrétiennes séparées à l'unité catholique à des conditions semblables à celles qui sont en vigueur pour les Églises Unies de l'Orient, lesquelles conservent, en communion avec le Saint-Siège, tous leurs usages, leurs privilèges, leurs rites et leurs lois, si bien qu'en pratique l'intervention du Pape dans leurs affaires n'est guère plus fréquente que celle de l'archevêque de Cantorbéry dans les affaires des Églises coloniales, un tel pape, dis-je, prendrait rang au nombre des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. (*Applaudissements.*) Daigne le Dieu tout puissant inspirer de tels désirs à Léon XIII et à l'épiscopat anglican, et que ce soit notre privilège et notre joie de travailler avec eux pour une si heureuse et si noble fin! (*Applaudissements prolongés.*)

Le Directeur-Gérant : FERNAND PORTAL.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.